



Patrimoine  
canadien Canadian  
Heritage

Canada



## Évaluation horizontale de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*

Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation  
Direction des services d'évaluation

Mars 2013





*This publication is also available in English.*

Cette publication est disponible en format PDF sur le [site Web de PCH](#).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013.

No de cat. : CH7-17/2013F-PDF

ISBN: 978-0-660-20854-1



# Table des matières

<b>Liste des sigles .....</b>	<b>i</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Introduction et contexte de l'évaluation .....</b>	<b>7</b>
1.1 Aperçu de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne .....	7
1.2 Contexte, objectifs et enjeux de l'évaluation horizontale .....	8
<b>2. Approche méthodologique .....</b>	<b>8</b>
2.1 Conception de l'évaluation.....	8
2.2 Limites de l'évaluation.....	9
<b>3. Principales constatations .....</b>	<b>10</b>
3.1 Pertinence.....	10
3.2 Conception et mise en œuvre.....	12
3.3 Atteinte des résultats .....	14
3.4 Efficience et économie.....	26
<b>4. Conclusions.....</b>	<b>28</b>
<b>5. Recommandations .....</b>	<b>30</b>
<b>6. Réponse de la direction et plan d'actions .....</b>	<b>32</b>
<b>Annexe 1 – Initiatives de la Feuille de route et résultats prévus .....</b>	<b>35</b>
<b>Annexe 2 – Modèle logique de la Feuille de route .....</b>	<b>37</b>
<b>Annexe 3 – Stratégie d'évaluation .....</b>	<b>38</b>
<b>Annexe 4 – Liste des évaluations des initiatives de la Feuille de route .....</b>	<b>41</b>
<b>Annexe 5 – Cadre d'analyse pour les études de cas sur la vitalité .....</b>	<b>44</b>
<b>Annexe 6 – Structure de gouvernance de la FdR (2011) .....</b>	<b>53</b>
<b>Annexe 7 – Population minoritaire qui habite à proximité d'un organisme qui diffuse à la radio ou distribue un journal communautaire .....</b>	<b>54</b>
<b>Annexe 8 – Effectifs en langue seconde et langue première.....</b>	<b>55</b>
<b>Annexe 9 – Effet de levier de l'Initiative de développement économique (IDE). .....</b>	<b>57</b>
<b>Annexe 10 – Prévisions et dépenses réelles de financement des initiatives de la Feuille de route .....</b>	<b>58</b>
<b>Annexe 11 – Documents cités .....</b>	<b>61</b>



## Liste des sigles

APECA	Agence de promotion économique du Canada atlantique
CanNor	Agence canadienne de développement économique du Nord
CELO	Centre d'excellence en langues officielles (Secrétariat du Conseil du Trésor)
CFSM	Communautés francophones en situation minoritaire
CIC	Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada
CLOSM	Communauté de langue officielle en situation minoritaire
CNRC	Conseil national de recherches du Canada
CRTC	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
CSMALO	Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles
DÉC-Q	Agence de Développement économique du Canada pour les régions du Québec
DÉO	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
DGPALO	Direction générale des Programmes d'appui aux langues officielles (Patrimoine canadien).
ÉFPC	École de la fonction publique du Canada
FedDev	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario
FedNor	Organisme de développement régional du gouvernement du Canada pour le Nord de l'Ontario
IC	Ministère de l'Industrie du Canada
ICRML	Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
IDE	Initiative de développement économique (Industrie Canada)
JC	Ministère de la Justice du Canada
<i>LLO</i>	<i>Loi sur les langues officielles</i> du Canada
PALO	Programmes d'appui aux langues officielles (Patrimoine canadien)
PCH	Ministère du Patrimoine canadien
PCLOS	Programme de contribution pour les langues officielles en santé
PLO	Programme des langues officielles du gouvernement du Canada
QUESCREN	<i>Quebec English-Speaking Community Research Network</i>
RHDCC	Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada
RIF	Réseaux en immigration francophone
SC	Ministère de la Santé du Canada
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
SDLO	Section du droit des langues officielles (Justice Canada)
SGIRLO	Système de gestion de l'information sur le rendement des langues officielles (Patrimoine canadien)
SLO	Secrétariat des langues officielles (Patrimoine canadien)
TPSGC	Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada



# Sommaire

Ce rapport rend compte des constats de l'évaluation horizontale de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir* (la Feuille de route). Cette initiative de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans a été lancée en juin 2008 par le gouvernement du Canada. Elle vise à bonifier et à élargir l'action gouvernementale afin d'accroître et de rendre accessible les bénéfices de la dualité linguistique à tous les Canadiens. La Feuille de route est mise en œuvre sous la responsabilité du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Elle engage 15 ministères et agences fédérales qui sont responsables de la mise en œuvre de 32 initiatives.

Conformément à la *Politique sur l'évaluation* du Conseil du Trésor (2009), l'évaluation porte sur les enjeux reliés à la pertinence, la mise en œuvre, le rendement, l'efficience et l'économie pour les trois résultats intermédiaires, lesquels sont soutenus par les résultats immédiats atteints par les 32 initiatives.

L'évaluation a été menée sous la responsabilité de la Direction des services d'évaluation, Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation de Patrimoine canadien (PCH), avec la collaboration du Comité directeur interministériel de l'évaluation et du Groupe de travail interministériel sur l'évaluation. L'évaluation couvre la période s'étendant de 2008-2009 jusqu'à septembre 2012.

## Méthodologie

### *Sources de données*

L'évaluation a été menée à partir des méthodes de collecte des données suivantes :

- Une revue des documents administratifs et plus particulièrement des rapports et des données provenant des évaluations individuelles des initiatives des partenaires de la Feuille de route.
- Une revue des données administratives consignées dans le Système de gestion de l'information sur le rendement des langues officielles (SGIRLO).
- Une revue des données d'enquête d'opinion.
- Une revue des écrits de recherche portant sur les langues officielles.
- Une série d'entrevues avec des intervenants-clés.
- Une série d'études de cas sur la vitalité de communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à travers la Canada.
- Trois panels d'experts ont été réunis sur les thèmes suivants : la vitalité des CLOSM, l'apprentissage de la langue seconde et l'éducation dans la langue de la minorité.

### *Limites*

Les données provenant de la mesure du rendement consignées dans le SGIRLO se sont avérées incomplètes pour les fins de l'évaluation, incluant pour l'examen de l'efficience et de l'économie de l'initiative.

Par ailleurs, les évaluations des initiatives des partenaires de la Feuille de route n'avaient pas toutes été complétées au moment de la collecte des données. Les données fournies par ces évaluations abordent peu les aspects liés à l'économie.

## **Constatations**

### ***Pertinence***

L'évaluation constate que les domaines d'action et les initiatives de la Feuille de route sont alignés sur les responsabilités du gouvernement du Canada, telles qu'elles se déclinent dans la *Loi constitutionnelle de 1982* et la *Loi sur les langues officielles (LLO)*.

La Feuille de route répond aux besoins des Canadiens. L'évaluation note toutefois que certaines organisations fédérales soutenant les langues officielles ne font pas partie de la Feuille de route.

La Feuille de route est cohérente avec les priorités du gouvernement fédéral, telles qu'elles sont exprimées dans le discours du Trône de 2010 et le Plan budgétaire de 2012. Elle est aussi cohérente avec les résultats stratégiques visés par PCH.

### ***Conception et mise en œuvre***

La Feuille de route est aujourd'hui appréciée pour l'image de marque qu'elle donne de la politique linguistique du gouvernement du Canada. Il demeure cependant une ambiguïté sur la distinction entre la Feuille de route et le Programme des langues officielles (PLO) dans laquelle elle s'inscrit.

L'évaluation constate les efforts qui ont été entrepris en 2010-2011 afin d'améliorer la structure de gouvernance du PLO et de la Feuille de route. En général, les partenaires sont satisfaits de la structure de gouvernance actuelle. Ils signalent cependant que les rencontres devraient permettre plus souvent de discuter des orientations stratégiques de la Feuille de route. Les écrits documentent la difficulté inhérente aux initiatives horizontales compte tenu de la tradition verticale de la responsabilité ministérielle.

L'évaluation constate qu'il y a des attentes voulant qu'un mécanisme administratif de coordination de la consultation des parties prenantes soit inclus à la prochaine initiative horizontale. Au plan de la gestion de la Feuille de route, l'évaluation constate la satisfaction générale à l'égard des efforts déployés par le Secrétariat des langues officielles pour assurer la coordination du PLO.

### ***Atteinte des résultats***

#### **Vitalité des CLOSM**

De façon globale, l'évaluation conclut que la Feuille de route a contribué à la capacité des Canadiens d'expression française dans l'ensemble du Canada et d'expression anglaise au Québec de vivre et de travailler au sein de communautés dynamiques dans la langue de leur choix. La Feuille de route a, par exemple, contribué à :

- des progrès au plan de l'accès à la justice;

- l'augmentation du nombre de professionnels disponibles et capables de fournir des services de santé en français dans les CLOSM;
- la coordination et l'intégration des services de santé pour les CLOSM au sein des institutions et des communautés se sont améliorées;
- l'effet de levier pour des investissements des provinces, des territoires et des municipalités en matière de services en français;
- développer de nouveaux programmes dans la langue de la minorité, depuis les garderies jusqu'au système d'enseignement postsecondaire;
- la stabilité de l'effectif scolaire relatif aux anglophones du Québec et à la croissance de celui des francophones du reste du Canada;
- renforcer les capacités d'innovation, de diversification, d'entrepreneuriat et de promotion économique des CLOSM;
- l'effet de levier des investissements fédéraux en matière de développement économique et de développement des ressources humaines et,
- augmenter le nombre d'immigrants francophones et leurs réseaux d'établissement.

Certains défis importants demeurent :

- absence de la moitié des ayants droit francophones des écoles de la minorité;
- faible rendement scolaire des élèves francophones dans certaines régions du Canada; et,
- soutien modeste dans certains domaines, dont la petite-enfance, l'alphabétisation ainsi que les arts et la culture des CLOSM.

### Dualité linguistique

L'évaluation conclut que la Feuille de route a contribué à ce qu'une proportion accrue de Canadiens soient conscients des avantages et aient les outils nécessaires pour apprécier la dualité linguistique. La Feuille de route a, entre autres résultats, soutenu :

- la mise en place de nouveaux programmes de langue seconde à caractère intensif dans les écoles,
- le développement de technologies langagières innovantes telles que PORTAGE,
- l'accès libre du Portail linguistique du Canada par les professionnels et le grand public,
- le développement de meilleurs instruments standards pour mesurer l'apprentissage de la langue seconde,
- la croissance de l'effectif scolaire en immersion,
- le maintien de l'effectif dans les programmes de base de langue seconde,
- la croissance d'opinions favorables à l'égard du bilinguisme dans l'opinion publique canadienne,
- la mise en valeur des artistes issus des CLOSM.

L'évaluation soulève néanmoins quelques défis, tels que la mise en place de stratégies de commercialisation plus efficaces pour les technologies langagières à la fine pointe de leur discipline au plan international et la mise en place de mesures standards à l'échelle nationale pour l'évaluation de l'apprentissage de la langue seconde.

## Capacité gouvernementale

L'évaluation conclut que la Feuille de route a contribué à renforcer la capacité du gouvernement du Canada en matière de langues officielles. Ce renforcement se traduit surtout par :

- une conformité plus grande en regard des exigences linguistiques des employés du gouvernement (Partie V de la *LLO*) de la communication avec le public et de la prestation de services (Partie IV de la *LLO*),
- des mesures prises par les institutions fédérales suite à la décision *DesRochers v. Canada (Industrie)* de la Cour Suprême du Canada (CALDECH); et,
- les efforts de coordination du PLO assuré par le Comité des sous-ministres adjoints en langues officielles (CSMALO), le Secrétariat des langues officielles (SLO) de PCH et la Section du droit des langues officielles (SDLO) du ministère de la Justice du Canada (JC).

L'évaluation relève quelques défis à l'égard de la capacité gouvernementale aux plans de la coordination et de la reddition de compte :

- persistance de l'ambiguïté concernant la distribution des rôles et des responsabilités dans l'application de la *LLO* et autour de la gouvernance des rôles des différents acteurs qui participent à la coordination du PLO; et,
- nécessité d'assurer une meilleure diffusion de travaux de recherche.

## *Efficience et économie*

L'examen de l'efficience a été concentré sur la dimension horizontale de l'initiative, plus particulièrement en termes des moyens utilisés dans la mise en œuvre horizontale de la Feuille de route. L'évaluation constate qu'une meilleure complémentarité entre les initiatives aurait pu en augmenter l'efficience. La lourdeur et la faible utilité de la mesure du rendement de la Feuille de route ont été notées. L'évaluation constate que la Feuille de route ou ses initiatives ont contribué à un effet de levier et souligne que la Feuille de route pourrait aller plus loin dans ce sens, en donnant accès à des fonds d'investissement destinés aux institutions fédérales qui ne sont pas partenaires de la présente initiative horizontale.

Enfin, la quasi absence d'information touchant les approches méthodologiques requises en vue de l'analyse de l'efficience et de l'économie des initiatives, combinée au peu d'information disponible portant sur ces composantes ne permettent pas de dresser des conclusions claires sur l'efficience et l'économie de la Feuille de route. Des obstacles, tels que l'intégration financière d'initiatives dans des programmes existants et l'absence d'une attribution séparée de l'utilisation des fonds empêchent, par exemple, l'identification du cout administratif de l'initiative horizontale.

## **Conclusion**

L'évaluation conclut que la Feuille de route est alignée sur les responsabilités et les priorités du gouvernement du Canada. Bien qu'elle bénéficie d'une image de marque auprès du public canadien, elle est parfois confondue avec le PLO du Canada, qui a une plus grande envergure.

La Feuille de route a généré beaucoup d'activités et obtenu des résultats dans plusieurs secteurs, contribuant ainsi aux résultats intermédiaires visés, à savoir la vitalité des CLOSM, la dualité linguistique et le renforcement de la capacité du gouvernement fédéral en matière de langues officielles.

Dans la perspective du renouvellement de la Feuille de route, certaines dimensions abordées dans l'évaluation font l'objet de recommandations : clarté des mandats et rôles respectifs en regard du Programme des langues officielles et de la Feuille de route, précision des concepts employés dans les résultats intermédiaires, organisation de la consultation des parties prenantes par les partenaires de l'initiative ainsi que les actions menant à une amélioration de la qualité et de la pertinence des informations requises pour l'analyse des résultats portant sur l'économie de la Feuille de route.

## **Recommandations**

### ***Recommandation 1***

La politique linguistique du gouvernement fédéral se matérialise dans le Programme des langues officielles (PLO). Il inclut tous les programmes et toutes les mesures prises par le gouvernement canadien en matière de langues officielles, de façon ponctuelle ou récurrente. La Feuille de route est une composante ponctuelle du PLO qui intervient sur la période 2008-2013. Toutefois, nous avons constaté que pour certains, il est difficile de distinguer le PLO de la Feuille de route. Cette confusion conceptuelle est également présente au sein de la gouvernance des Langues officielles.

Il est donc important de permettre aux Canadiens ainsi qu'aux intervenants de toutes les institutions fédérales qui contribuent au soutien en langues officielles de mieux comprendre les distinctions entre le PLO et la Feuille de route et de renforcer l'engagement de toutes les institutions fédérales en regard de leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Il est recommandé que Patrimoine canadien :

- énonce clairement, au bénéfice de ses partenaires internes et externes, ce que comprend et ce que vise le Programme des langues officielles; et,
- consolide la concertation interministérielle avec les institutions fédérales qui ne sont pas liées à la Feuille de route afin de s'assurer de leur compréhension et de leur engagement quant aux obligations qui leur sont dévolues en vertu de la Loi sur les langues officielles.

### ***Recommandation 2***

Tenter de mesurer les résultats intermédiaires d'une initiative aussi complexe que la *Feuille de route* est une entreprise difficile en l'absence d'une identification complète des facteurs qui influencent l'atteinte ou non des changements attendus. Des travaux ont été entrepris à Patrimoine canadien en vue de développer un cadre préliminaire qui présente les éléments clés qui affectent la capacité des Canadiens d'expression française dans l'ensemble du Canada et d'expression anglaise au Québec à vivre et à travailler au sein de communautés dynamiques dans la langue de choix. Ce cadre pourrait s'avérer particulièrement utile pour comprendre comment les initiatives ont un impact sur la vitalité des CLOSM.

Il est recommandé que PCH, en collaboration avec les partenaires de la Feuille de route, développe des cadres similaires pour les résultats touchant la dualité linguistique et la capacité gouvernementale en matière de langues officielles; leur mise en œuvre permettra de mieux identifier les changements attendus et de soutenir l'évaluation d'une prochaine initiative gouvernementale en langues officielles.

### ***Recommandation 3***

La Feuille de route fait intervenir 15 partenaires ministériels dont les initiatives sont souvent complémentaires. Toutefois, la consultation des parties prenantes se fait généralement de façon morcelée, partenaire par partenaire.

Il est recommandé que PCH et les partenaires de la Feuille de route développent, lorsqu'opportun, une approche qui permettra de consulter conjointement les parties prenantes sur des questions ou enjeux communs.

### ***Recommandation 4***

Le rapport met en relief les difficultés de procéder à l'évaluation de la composante « efficience et économie » du rendement de la Feuille de route dont notamment celle d'estimer les coûts administratifs de l'ensemble de la Feuille de route. Ces difficultés sont liées à deux aspects :

- l'absence de guides et d'outils qui permettraient de soutenir la stratégie d'évaluation à cet égard; et,
- des pratiques de gestion, telles que l'intégration d'initiatives dans des programmes existants sans distinction quant à la provenance des fonds reçus. Ces pratiques affectent la capacité des ministères et agences de rendre compte de l'utilisation des fonds reçus.

Il est recommandé que :

- PCH et les ministères et agences partenaires de la Feuille de route, en s'appuyant sur les orientations et les publications en la matière du Secrétariat du Conseil du trésor, développent des approches permettant de mieux étayer les résultats touchant l'efficience et l'économie de l'initiative horizontale.
- PCH et ses partenaires s'assurent de mettre en place des pratiques de gestion qui rendront disponibles les informations nécessaires à la reddition de compte sur l'efficience et l'économie.

---

### **Richard Willan**

Dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation  
Ministère du Patrimoine canadien

# **1. Introduction et contexte de l'évaluation**

Ce rapport rend compte des constats de l'évaluation de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir* (la Feuille de route). Les sections suivantes décrivent le programme (1.1), puis le contexte, les objectifs et les enjeux de l'évaluation (1.2).

## **1.1 Aperçu de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne**

Le 19 juin 2008, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans dans le cadre de la Feuille de route. Il donnait une suite au Plan d'action pour les langues officielles de 2003-2008, prenant ainsi acte des consultations menées sur la dualité linguistique et les langues officielles en 2008.

La Feuille de route est une initiative horizontale qui vise à :

- valoriser la dualité linguistique auprès de tous les canadiens;
- bâtir l'avenir en misant sur la jeunesse;
- améliorer l'accès aux services pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- miser sur les avantages économiques; et,
- assurer une gouvernance efficace pour mieux servir les canadiens.

La Feuille de route est mise en œuvre sous la responsabilité première du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. La responsabilité de la mise en œuvre est partagée avec les ministres responsables des ministères et agences partenaires. Un comité de sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO), présidé par le sous-ministre de Patrimoine canadien (PCH), appuie le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles dans la gouvernance de la Feuille de route et du Programme des langues officielles (PLO).

Le Secrétariat des langues officielles (SLO), relevant de PCH, est l'instance administrative qui vient en appui au ministre responsable, au CSMALO et aux partenaires pour la coordination et la reddition de comptes de la Feuille de route.

En mettant en œuvre les 32 initiatives composant la Feuille de route (voir l'annexe 1), la Feuille de route compte obtenir les trois résultats intermédiaires suivants (voir l'annexe 2) :

- la capacité accrue des Canadiens d'expression française dans l'ensemble du Canada et d'expression anglaise au Québec de vivre et de travailler au sein de communautés dynamiques dans la langue de choix (que nous résumerons ci-après par la notion de « vitalité »);
- une proportion accrue de Canadiens qui sont conscients des avantages et ont les outils nécessaires pour apprécier la dualité linguistique (que nous résumerons ci-après par la notion de « dualité »);
- le renforcement de la capacité du gouvernement du Canada en matière de langues officielles (que nous résumerons ci-après par la notion de « capacité gouvernementale »).

L'enveloppe globale prévue de la Feuille de route est de l'ordre de 1 109,8 M\$, pour les années budgétaires 2008-2009 à 2012-2013. Ces fonds sont alloués à chaque ministère et agence fédérale selon les initiatives dont ils sont responsables. Dans certains cas, les fonds de la Feuille de route viennent en complément des fonds déjà investis dans les programmes correspondants alors que dans d'autres cas, ils financent entièrement l'initiative.

## 1.2 Contexte, objectifs et enjeux de l'évaluation horizontale

La présente évaluation couvre la période s'étendant de 2008-2009 à la fin de septembre 2012. Elle offre une lecture à caractère stratégique des résultats atteints afin de guider les décideurs sur les suites à donner à la Feuille de route. Il est à noter que l'évaluation s'est déroulée dans le contexte d'une consultation d'envergure conduite par le Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles au cours de l'été 2012.

L'évaluation elle-même est qualifiée d'horizontale en complément aux évaluations individuelles de la plupart des initiatives qui composent la Feuille de route. Les résultats immédiats tirés de ces dernières, conduites sous la responsabilité des ministères responsables des initiatives, ont alimenté l'évaluation horizontale. L'évaluation horizontale porte sur les dimensions suivantes :

- la pertinence et la mise en œuvre, soit la conception, la gouvernance et la gestion horizontales de la Feuille de route.
- le rendement, soit les trois résultats intermédiaires de son modèle logique, conçus comme les résultats horizontaux de sa mise en œuvre.

## 2. Approche méthodologique

Nous présentons dans cette section, les méthodes de collecte de données qui ont été utilisées et les limites de l'approche méthodologique.

### 2.1 Conception de l'évaluation

L'évaluation a suivi la stratégie d'évaluation établie dans le Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats de la Feuille de route. Le cadre détaillé contenant les enjeux, questions, indicateurs, sources et méthodes est présenté à l'annexe 3.

L'évaluation a eu recours aux sources de données suivantes :

- **Revue des documents** : celle-ci a été réalisée par l'examen de documents-clés décrivant les objectifs, la conception et la planification de la Feuille de route, des documents administratifs ainsi que les rapports d'évaluation de la plupart des initiatives (voir liste des évaluations à l'annexe 4).
- **Revue des données administratives** : le Système de gestion de l'information sur le rendement des langues officielles (SGIRLO), qui consigne les données des partenaires sur le rendement de leurs initiatives respectives, a fait l'objet d'une analyse.

- **Revue des données d'enquête :** les enquêtes d'opinion apportant de l'information pertinente pour l'évaluation<sup>1</sup> ont été examinées avec l'aide du Groupe de recherche de la Direction générale des Programmes d'appui aux langues officielles (DGPALO) à PCH.
- **Recension des écrits :** une centaine d'écrits de recherche ont été consultés; les références à ces écrits ont été tirées des bilans de la recherche établis dans le cadre du Symposium de la recherche sur les langues officielles, organisé en septembre 2011.
- **Entretiens :** des entretiens ont été réalisés auprès de 32 intervenants-clés, dont 23 provenant des institutions fédérales partenaires de la Feuille de route, quatre d'autres parties prenantes du PLO et cinq des organismes de promotion de la dualité linguistique. Lorsque des opinions sont rapportées, les déterminants ci-dessous sont utilisés.
  - moins de la moitié des intervenants-clés : « quelques »;
  - au moins la moitié des intervenants-clés : « la majorité »;
  - tous les intervenants-clés : « tous ».
- **Études de cas :** des études de cas sur la vitalité de neuf CLOSM à travers la Canada ont été réalisées. L'étude s'est appuyée sur un cadre d'analyse de la vitalité établi par la DGPALO, adapté par l'équipe d'évaluation et validé par un panel d'experts (voir annexe 5). Les communautés ont été sélectionnées selon un plan d'échantillonnage validé par le panel d'experts. Ces communautés sont : Surrey (Colombie-Britannique), Gravelbourg (Saskatchewan), Timmins (Ontario), London (Ontario), Pontiac (Québec), Beaconsfield (Québec), New Carlisle (Québec), Bathurst (Nouveau-Brunswick) et Summerside (Île-du-Prince-Édouard).
- **Panels d'experts :** trois panels d'experts ont été tenus. Le premier panel a réuni des experts de la vitalité des CLOSM afin de valider l'approche pour les études de cas. Le second panel a réuni des experts en apprentissage de la langue seconde et le troisième panel, des experts en éducation dans la langue de la minorité.

## 2.2 Limites de l'évaluation

La principale limite rencontrée par l'évaluation est liée au nombre restreint de données quantitatives récentes disponibles pour les besoins de l'exercice, incluant le nombre insuffisant de données provenant de la mesure du rendement<sup>2</sup>. De plus, l'absence de l'évaluation individuelle de quelques initiatives prive l'évaluation horizontale de résultats importants (Annexe 4). Les évaluations individuelles réalisées abordent peu les aspects reliés à l'économie. Enfin, il est impossible d'estimer les coûts administratifs de l'ensemble des initiatives puisque la majorité du financement est intégré dans des programmes existants.

---

<sup>1</sup> Les cinq sondages suivants ont été retenus : Focus Canada d'*Envirionics Research Group*, effectuée en 2010 ; *Nanos Research*, effectuée en 2011 ; Angus Reid – *La Presse*, effectuée en 2011 ; Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) pour le compte de la Société Santé en français sur l'accès aux services de santé en français, effectuée en 2011 et publiée en 2012 ; CROP sur la vitalité des communautés, effectuées en 2005 et 2010.

<sup>2</sup> *Évaluation du Cadre de responsabilisation et de coordination de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*. Ottawa : Bureau du Dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation.

### **3. Principales constatations**

La présentation des constatations est structurées selon les principales dimensions de l'évaluation, soit 1) la pertinence, 2) la conception et la mise en œuvre, 3) l'atteinte des résultats et 4) l'efficience et l'économie.

#### **3.1 Pertinence**

La pertinence de la Feuille de route a été examinée en fonction de l'harmonisation de cette initiative horizontale avec les responsabilités du gouvernement du Canada, de sa pertinence par rapport aux besoins des Canadiens et de sa cohérence avec les priorités du gouvernement.

##### **3.1.1 Harmonisation avec les responsabilités du gouvernement**

La Feuille de route est alignée sur les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de langues officielles. Celles-ci sont juridiquement énoncées dans la *Loi constitutionnelle de 1982*, en particulier dans la *Charte canadienne des droits et libertés* (*Charte*), et dans la *Loi sur les langues officielles* (*LLO*).

La *Charte* reconnaît que le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada, qu'ils ont un statut, des droits et des priviléges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada.

La *LLO* précise, pour sa part, la nature des responsabilités du gouvernement du Canada et de ses institutions en matière de langues officielles, que ce soit en matière d'administration de la justice, de communication avec le public et de prestation des services gouvernementaux, de langue de travail et de participation des Canadiens d'expression française et anglaise au sein des institutions fédérales ou de promotion des deux langues officielles au pays.

Les modifications apportées à la *LLO* en 2005 ont précisé les responsabilités des institutions fédérales en matière de soutien à la vitalité des CLOSM et de promotion de la dualité linguistique. Les institutions fédérales sont maintenant tenues de prendre des mesures positives à cet égard.

Les objectifs, les domaines d'action et les initiatives de la Feuille de route sont entièrement en harmonie avec ces responsabilités. Les trois résultats intermédiaires (vitalité, dualité et capacité gouvernementale en matière de langues officielles) visés par la Feuille de route recoupent les grands thèmes de la *LLO* (parties IV, V, VI et VII).

##### **3.1.2 Pertinence par rapport aux besoins des Canadiens**

En 2008, la Feuille de route a été élaborée en fonction des besoins des Canadiens, tels qu'ils avaient été exprimés lors des consultations tenues la même année.

Le rapport sur les consultations<sup>3</sup> concluait que la prochaine stratégie horizontale devait mettre l'accent sur certains axes : l'éducation dans la langue de la minorité et l'apprentissage de la

---

<sup>3</sup> Lord, Bernard. (2008). *Rapport sur les consultations gouvernementales sur la dualité linguistique et les langues officielles*. Ottawa : Patrimoine canadien.

langue seconde, l'enseignement postsecondaire, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, l'accès aux services de santé, les arts et la culture, la promotion de la dualité linguistique, le développement économique, les services aux citoyens, les communications et les médias communautaires et la collaboration avec les provinces et territoires. C'est en se fondant sur ces axes que la Feuille de route a été conçue.

L'évaluation a constaté que les besoins sur la dualité linguistique et les langues officielles mis de l'avant sont perçus par la majorité des répondants comme toujours pertinents aujourd'hui. Il s'agit de domaines de besoin structurels qui nécessitent un appui continu. En outre, les évaluations des initiatives ont toutes établi la pertinence de celles-ci au regard des besoins des Canadiens. Qui plus est, les données d'enquêtes d'opinion<sup>4</sup> indiquent que le bilinguisme revêt une certaine importance pour les Canadiens comme composante de l'identité canadienne car les opinions favorables à cette perception progressent de 75 % en 2007 à 78 % en 2010 et que la proportion des Canadiens en faveur du bilinguisme pour l'ensemble du Canada augmente, passant de 47 % en 2005 à 60 % en 2010.

Par ailleurs, quelques répondants, de même que le Commissaire aux langues officielles<sup>5</sup>, ont noté, par exemple, que la Feuille de route semblait ne pas soutenir suffisamment le rôle du Secrétariat du Conseil du Trésor sur la place des langues officielles dans les institutions fédérales, le développement de la petite enfance dans les CLOSM, le recrutement des ayants droit dans les écoles francophones<sup>6,7</sup> ou les solutions à la pénurie de juges bilingues.

### **3.1.3 Cohérence avec les priorités du gouvernement**

La Feuille de route était cohérente avec les priorités du gouvernement du Canada lors de son adoption en 2008. Les plus récents énoncés de priorité du gouvernement soulignent le maintien de son engagement envers la Feuille de route.

En 2010, le discours du Trône réaffirme cet engagement tout en définissant le bilinguisme officiel comme une valeur canadienne fondamentale : « Les deux langues officielles du Canada font partie intégrante de notre histoire et nous confèrent un avantage unique dans le monde »<sup>8</sup>.

Plus récemment, le *Plan d'action économique de 2012* du gouvernement du Canada réitère que « les deux langues officielles du Canada font partie intégrante de l'histoire et de l'identité du

---

<sup>4</sup> Environics Research Group. (2010). *Focus Canada 2010 – Detailed Data Tables*. (Bilingualism English/French, questions 20, 23, 24 and 25; p. 58-59, 86-93) et Environics Research Group. (n.d.) *Focus Canada 2003, 2005 & 2007*. Accès via Canadian Opinion Research Archive (CORA) au <http://www.queensu.ca/cora/5data.html> le 15 mars 2012.

<sup>5</sup> Canada. Commissariat aux langues officielles. (2009). *Rapport annuel 2008-2009* et (2011). *Rapport annuel 2010-2011*. Ottawa.

<sup>6</sup> Landry, R. (2010). *Petite enfance et autonomie culturelle. Là où le nombre le justifie... V*. Rapport de recherche soumis à la Commission nationale des parents francophones. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

<sup>7</sup> Landry, R., Allard, R et Deveau K. (2010). *École et autonomie culturelle. Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire*. Ottawa : Patrimoine canadien (Nouvelles perspectives canadiennes) et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

<sup>8</sup> Canada. Gouvernement du Canada. (2010). *Discours du Trône ouvrant la troisième session de la quarantième législature du Canada*. Ottawa. Présenté le 3 mars.

pays. » et le gouvernement y promet « d'assurer le soutien des langues officielles en maintenant le financement destiné à protéger, à célébrer et à renforcer la dualité linguistique du Canada. »<sup>9</sup>

Les évaluations individuelles, qui ont abordé la question de l'harmonisation de la Feuille de route avec les priorités du gouvernement du Canada, ont toutes conclu que leur initiative était cohérente avec les priorités du gouvernement.

## **3.2 Conception et mise en œuvre**

Cette section présente les constatations de l'évaluation touchant la distinction entre le PLO et la Feuille de route et les aspects clés de sa dimension horizontale dont la gouvernance, la gestion, la mesure du rendement et la reddition de comptes.

### **3.2.1 Distinction entre le Programme des langues officielles et la Feuille de route**

La politique linguistique du gouvernement fédéral se matérialise dans le PLO. Le PLO inclut tous les programmes et toutes les mesures prises par le gouvernement canadien en matière de langues officielles, de façon ponctuelle ou récurrente. La Feuille de route est une composante ponctuelle du PLO qui intervient sur la période 2008-2013.

Quelques personnes rencontrées constatent que la distinction entre le PLO et la Feuille de route n'est pas bien comprise par tous. Selon ces répondants, le PLO est peu connu des intervenants en langues officielles. Par contre, l'historique des actions en langues officielles, avec le Plan d'action pour les langues officielles de 2003, suivie de la Feuille de route de 2008, a produit une image de marque dont bénéficie actuellement cette dernière. Elle est parfois considérée comme englobant tout ce que fait le gouvernement fédéral en matière de langues officielles et tout en laissant à l'écart certains aspects des langues officielles parce qu'ils ne figurent pas sous cette initiative horizontale. Ceci a été soulevé par quelques répondants qui affirment par exemple, que la Feuille de route ne répond pas aux responsabilités du gouvernement fédéral en matière de communications et de service au public (partie IV de la *LLO*), des critiques qui font écho aux observations du Commissaire aux langues officielles<sup>10</sup>. Quelques autres répondants ont souligné que la Feuille de route omet l'action des grandes institutions nationales que sont la Société Radio-Canada / CBC, l'Office national du film ou le Conseil des arts du Canada en matière des langues officielles.

Quelques intervenants internes au gouvernement estiment que certains organismes fédéraux qui ne sont pas partenaires de la Feuille de route se sentent moins engagées en vertu de leurs responsabilités en matière de langues officielles puisqu'elles ne reçoivent pas de financement dans le cadre de la Feuille de route.

---

<sup>9</sup> Canada. Gouvernement du Canada. (2012). *Emplois, croissance à long terme et prospérité. Le plan d'action économique de 2012*. Ottawa : Déposé à la Chambre des communes par le ministre des Finances. Présenté le 29 mars.

<sup>10</sup> Canada. Commissariat aux langues officielles. (2009). *Rapport annuel 2008-2009* et (2011). *Rapport annuel 2010-2011*. Ottawa.

### **3.2.2 Gouvernance horizontale**

La structure de gouvernance de la Feuille de route est sous la responsabilité du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Au plan administratif, la gouvernance est assurée par le Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO), présidé par le Sous-ministre de Patrimoine canadien. Les sous-ministres adjoints des partenaires de la Feuille de route siègent à ce comité, auxquels s'ajoutent quelques membres *ex officio* provenant du Bureau du Conseil privé, du ministère des Finances, du Secrétariat du Conseil du Trésor et du ministère de la Justice.

Lors de la mise en œuvre de la Feuille de route, le CSMALO s'appuyait sur trois comités interministériels : le Comité interministériel de politiques, le Comité interministériel de gestion du Programme des langues officielles et le Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles, mais, suite à une révision en janvier 2011, ces comités ont été transformés en réseaux de travail interministériels et ne font plus partie de la structure de gouvernance. De plus, le Sous-comité exécutif du CSMALO et le Comité directeur interministériel de coordination du PLO (CDICPLO) ont été mis en place. Comme son nom l'indique, le Sous-comité est un groupe restreint des membres du CSMALO qui joue un rôle d'appui au niveau des activités stratégiques. Quant au CDICPLO, il regroupe les directions générales des partenaires de la Feuille de route. Soulignons que l'information concernant ces changements a été transmise aux administrateurs généraux de tous les ministères du gouvernement du Canada.

La revue de 2011 et les changements subséquents témoignent d'une volonté gouvernementale d'améliorer la gouvernance de la Feuille de route en fonction de sa performance. La présente évaluation constate une satisfaction générale à l'égard de la nouvelle structure de gouvernance et de l'attribution des responsabilités au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles et du CSMALO. Quelques répondants signalent que l'assiduité aux instances est variable et que les rencontres sont davantage l'occasion d'échanger de l'information que de discuter des orientations stratégiques de la Feuille de route.

Les écrits indiquent que la gouvernance horizontale est en état de tension avec la tradition de fonctionnement vertical des administrations publiques. Traditionnellement, la responsabilité ministérielle fait en sorte que la reddition de compte est fortement ancrée dans une perspective verticale. Il est plus difficile pour une instance, qui n'est pas dotée d'une autorité supra ministérielle, d'exercer des responsabilités dans le cadre d'une initiative horizontale<sup>11</sup>.

### **3.2.3 Gestion horizontale**

La structure de gouvernance du PLO et de la Feuille de route est appuyée par le SLO et fait partie de PCH. Dans son rôle de gestion, le SLO apporte son soutien à la structure de gouvernance et il est, entre autres, responsable de coordonner la stratégie de mesure du rendement et la reddition de comptes.

Les données recueillies par l'évaluation traduisent la satisfaction générale des intervenants à l'égard du SLO dans l'exercice de ses rôles. Son appui sur les questions stratégiques auprès du

---

<sup>11</sup> Savoie, Donald J. (2008). *La gestion horizontale des langues officielles*. Ottawa: Commissariat aux langues officielles.

ministre et du CSMALO, ses efforts de coordination des partenaires et de mise en œuvre de la reddition de compte sont généralement appréciés.

Cependant, afin que le SLO puisse assumer pleinement son rôle de coordination, l'évaluation identifie des pistes d'amélioration à l'égard de la clarification de ses rôles et responsabilités ainsi que de la diffusion des travaux de recherche.

### **3.2.4 Mesure du rendement et reddition de comptes horizontales**

Le SLO est responsable de coordonner la stratégie de mesure du rendement et la reddition de comptes de la Feuille de route. Les données recueillies démontrent que le SLO a déployé un effort soutenu afin de jouer ces deux rôles et que les partenaires le reconnaissent.

La stratégie de mesure du rendement regroupe les entrants et les résultats des initiatives de la Feuille de route ainsi que les résultats attendus au plan horizontal. En outre, l'évaluation indique que le SLO a développé des processus et des outils utiles afin de favoriser une reddition de compte intégrée qui documente l'atteinte des résultats. Les résultats obtenus par la Feuille de route sont rapportés annuellement dans les rapports ministériels sur le rendement ainsi que dans les rapports sur les plans et les priorités de PCH.

La collecte d'information requise se fait à l'aide du SGIRLO, conçu et mis en place sous la supervision du SLO. Son processus de conception a été long et au moment de l'évaluation, une seule collecte de données avait été réalisée pour laquelle seulement neuf des 15 partenaires ont fourni des données tel que requis. De plus, presque la moitié des indicateurs sont restés sans données. Plus tard, le SLO a réalisé une seconde collecte des données. Quelques partenaires ont des préoccupations à cet égard portant sur la lourdeur des efforts requis ou le manque de rigueur sur le contrôle de la qualité des données qui y sont recueillies<sup>12</sup>.

## **3.3 Atteinte des résultats**

Les résultats de la Feuille de route sont examinés à la lumière des trois résultats intermédiaires ou horizontaux attendus de l'initiative, soit :

1. La capacité accrue des Canadiens d'expression française dans l'ensemble du Canada et d'expression anglaise au Québec de vivre et de travailler au sein de communautés dynamiques dans la langue de leur choix (**Vitalité**). Ce résultat s'appuie sur trois résultats immédiats dont les thèmes sont la justice, la santé et le développement des communautés.
2. Une proportion accrue de Canadiens sont conscients des avantages et ont les outils nécessaires pour apprécier la dualité linguistique (**Dualité**). Ce résultat s'appuie sur trois résultats immédiats dont les thèmes sont l'industrie langagière, la connaissance des langues officielles et les expressions culturelles.
3. Le renforcement de la capacité du gouvernement du Canada en matière de langues officielles (**Capacité gouvernementale**). Ce résultat s'appuie sur deux résultats immédiats dont les thèmes sont la coordination et la fonction publique.

---

<sup>12</sup> Canada. Patrimoine canadien. (2012). *Évaluation du Cadre de responsabilisation et de coordination de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*. Ottawa : Bureau du Dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation.

Les sections suivantes reprennent cette nomenclature.

### **3.3.1 Résultats relatifs à la vitalité des CLOSM**

La présente évaluation utilise la notion de vitalité comme équivalent de la capacité pour les membres des CLOSM de vivre et de travailler au sein de communautés dynamiques dans la langue de leur choix. La notion vitalité des CLOSM est complexe.

Les 18 initiatives de la Feuille de route qui viennent en appui à la vitalité des CLOSM ont été évaluées en fonction des résultats qu’elles visaient. Elles représentent un investissement de 776 M\$, soit 70 % de la valeur totale de la Feuille de route. Elles se répartissent en trois volets : justice, santé et développement des communautés. Chaque volet vise un résultat immédiat et la combinaison de ces résultats immédiats mène au résultat horizontal intermédiaire relatif à la vitalité.

#### **3.3.1.1 Justice**

Ce volet vise l'accès continu et accru à des services de justice dans les deux langues officielles. Deux initiatives menées par le ministère de la Justice contribuent à ce résultat : le Fonds de mise en œuvre de la *Loi sur les contraventions* (49,5 M\$) et l'Initiative d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles (41 M\$).

Le Fonds de mise en œuvre de la *Loi sur les contraventions* contribue directement à l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Sept provinces et territoires traitent les contraventions fédérales au moyen de leurs régimes de poursuites respectifs, en conformité avec les obligations linguistiques du Gouvernement du Canada sous la *LLO*, couvrant la très grande majorité des Canadiens de langue officielle minoritaire. Deux provinces (Nouveau-Brunswick et Québec) respectant leurs obligations linguistiques à cet égard n'ont pas recours aux ressources prévues par le Fonds de mise en œuvre. Des négociations sont en cours avec trois autres provinces et territoires.<sup>13</sup>

L'évaluation de l'Initiative d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles a démontré que plusieurs progrès ont été réalisés, dont :

- la création du Centre canadien de français juridique qui développe des outils et de la formation linguistique en français aux intervenants du système de justice;
- la consolidation du réseau des associations de juristes d'expression française;
- la création de plusieurs projets d'information sur le système de justice canadien et de promotion des carrières du droit pour les personnes bilingues, notamment celles issues de l'immigration;
- le développement de projets-pilote visant la création de services d'information de nature juridique afin de faciliter l'accès à la justice;
- la normalisation de la terminologie française de la *common law*<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> Canada. Justice Canada. (2012). *Fonds de la Loi sur les contraventions pour la mise en œuvre des obligations linguistiques – Évaluation. Rapport final*. Ottawa : Division de l'évaluation.

<sup>14</sup> Canada. Justice Canada. (2012). *Initiative d'accès à la justice dans les deux langues officielles – Évaluation. Rapport final*. Ottawa : Division de l'évaluation.

### **3.3.1.2 Santé**

Le volet santé de la Feuille de route représente un investissement d'environ 174,3 M\$; la troisième initiative en importance au plan financier. Ce volet vise le résultat immédiat suivant : l'accès continu et accru à des services de santé dans les deux langues officielles. Ce volet est mis en œuvre par l'initiative Formation, réseaux et accès aux services de santé du ministère de la Santé du Canada (SC).

Les données recueillies dans les écrits et les entrevues pour la présente évaluation horizontale permettent de constater l'ampleur de ce volet de la Feuille de route.

L'examen des données d'enquête<sup>15</sup> dans le cadre de l'évaluation horizontale relève que 61,5% des francophones et 48 % des anglophones des CLOSM se disent satisfaits des services de santé qui leur sont offerts dans leur langue.

L'évaluation du Programme de contribution pour les langues officielles en santé (PCLOS) a démontré que plusieurs progrès ont été réalisés, dont :

- le nombre de professionnels disponibles et capables de fournir des services de santé dans la langue de la minorité a augmenté, particulièrement au Nouveau-Brunswick et en Ontario.
- la coordination et l'intégration des services de santé pour les CLOSM au sein des institutions et des communautés se sont améliorées.
- le partenariat et les interactions entre les réseaux de santé ont été développés ou maintenus. Cependant, il y a peu d'information sur la nature, la mise en œuvre et les résultats de ces changements.
- les parties prenantes sont plus sensibilisées au fait que les réseaux de santé communautaires représentent le centre de liaison pour répondre aux préoccupations des CLOSM.
- la diffusion des connaissances, les stratégies et les pratiques pour répondre aux préoccupations de santé des CLOSM ont augmenté, bien que la mesure dans laquelle elles ont été adoptées est généralement inconnue.
- de nouvelles stratégies et activités de recrutement et de rétention ont été mises en œuvre ce qui a contribué à faire augmenter le nombre de gradués dans le domaine de la santé.

### **3.3.1.3 Développement des communautés**

Ce volet vise le développement social et économique accru des CLOSM. Il s'agit du volet le plus englobant, avec quinze initiatives totalisant 510 M\$, soit la moitié de l'enveloppe financière de la Feuille de route. Les résultats sont présentés par thèmes : vie communautaire, éducation dans la

---

<sup>15</sup> Forques, É. et R. Landry. (2012). *L'accès aux services de santé en français et leur utilisation en contexte francophone minoritaire. Rapport final*. Société santé en français et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Moncton.

langue de la minorité, développement des services à la petite enfance, alphabétisation auprès des adultes, développement économique et immigration.

### **Vie communautaire**

Le thème Vie communautaire regroupe quatre initiatives de PCH :

- Appui aux CLOSM (22,5 M\$);
- Initiatives jeunesse (10,5 M\$)<sup>16</sup>;
- Fonds de développement culturel (14 M\$); et
- Collaboration intergouvernementale (22,5 M\$).

L'étude du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sera également abordée dans cette section.

L'évaluation<sup>17</sup> de l'initiative d'Appui aux CLOSM démontre qu'elle soutient quelque 350 organismes communautaires qui planifient et coordonnent les activités de développement des CLOSM. Ces activités touchent une variété de secteurs, dont la culture, les arts, le patrimoine ainsi que les médias communautaires. Au plan des médias communautaires, on compte aujourd'hui 27 radios et 74 journaux communautaires en situation minoritaire. Des données colligées par PCH estiment que 92 % des communautés anglophones au Québec vivent à proximité (25 km ou moins) d'un organisme minoritaire qui diffuse à la radio ou distribue un journal communautaire. Chez les francophones des communautés en situation minoritaire à l'extérieur du Québec, ce niveau de proximité se situe à 66 % mais présente des variations importantes (voir annexe 7)<sup>18</sup>.

Le programme Initiatives jeunesse a été offert en 2009-2010 seulement. Il a appuyé 109 projets qui ont touché à différents thèmes reliés au développement culturel et identitaire en milieu minoritaire. La liste des activités financées inclut des rassemblements jeunesse, des activités sportives et culturelles, des échanges entre francophones, francophiles et anglophones et l'établissement d'espaces communautaires. Les intervenants consultés dans le cadre de la présente évaluation ont jugé favorablement ce type de projets, tout en soulignant que leur nature éphémère en limitait grandement la portée.

Le Fonds de développement culturel est une nouvelle initiative sous la Feuille de route. L'évaluation<sup>19</sup> constate qu'elle a appuyé environ 150 projets dans des domaines tels que le théâtre et la création parlée, la danse, la musique, la chanson, les arts visuels, les arts médiatiques, l'édition et la littérature. Cette initiative a contribué, dans les CLOSM, à la construction identitaire, au partage de la culture, à une meilleure connaissance de l'histoire, à

---

<sup>16</sup> Les Initiatives jeunesse comptent également une somme de 2 M\$ dans le volet « Promotion de la dualité linguistique ».

<sup>17</sup> Canada. Patrimoine canadien. (2012). *Évaluation des Programmes d'appui aux langues officielles (2008-2009 à 2012-2013)*. Ottawa : Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation.

<sup>18</sup> Canada. Patrimoine canadien. (2011). *Données sur la couverture des organismes minoritaires qui diffusent à la radio ou distribuent un journal communautaire* (tableaux Excel). Ottawa.

<sup>19</sup> Canada. Patrimoine canadien. (2012). *Évaluation des Programmes d'appui aux langues officielles (2008-2009 à 2012-2013)*. Ottawa : Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation.

l'établissement de lieux de rencontres et de création et à l'établissement de collaborations directes entre les organismes œuvrant dans le secteur culturel.

L'initiative Collaboration intergouvernementale a pour sa part exercé un effet de levier important pour les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux afin qu'ils offrent des services dans la langue de la minorité. Cette initiative a contribué aux travaux de la Conférence ministérielle sur la Francophonie canadienne, qui permet aux provinces et territoires d'échanger sur les pratiques et les projets novateurs. Elle a aussi permis la mise sur pied de nouveaux guichets uniques de services gouvernementaux bilingues au Manitoba et en Saskatchewan.

Le CRTC a réalisé une étude en 2009 sur l'accès des CLOSM aux services de radiodiffusion<sup>20</sup>. Cette étude permet de constater que le nombre de services télévisuels et radiophoniques disponibles aux CLOSM dans leur langue est convenable et équitable, mais que l'accès à ces services continue de poser des défis techniques ou financiers. Par exemple, certains distributeurs de signal télévisuel ne regroupent pas les services en langue française dans un seul forfait, ce qui accroît les coûts. Le développement des nouveaux médias pourraient aider à surmonter ces défis. De plus, le reflet des CLOSM dans la programmation télévisuelle pourrait être amélioré.

D'autres acquis dans le secteur communautaire, tels que la prise en charge renforcée des communautés qui engagent de plus en plus les paliers de gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux à soutenir la vitalité des CLOSM sont notés dans les entretiens et dans certains écrits<sup>21</sup>. On note aussi une sensibilité croissante de la part des CLOSM francophones à l'endroit des personnes qui ont appris le français comme langue seconde (les « francophiles ») ou plus généralement l'égard des personnes ayant une connaissance du français.

### **Éducation dans la langue de la minorité**

Le thème Éducation dans la langue de la minorité regroupe trois initiatives de PCH :

- Appui à l'enseignement dans la langue de la minorité (280 M\$);
- Bourses d'été de langue (1,7 M\$)<sup>22</sup>; et
- Moniteurs de langues officielles (6 M\$)<sup>23</sup>.

L'initiative d'Appui à l'enseignement dans la langue de la minorité<sup>24</sup> a soutenu la croissance du nombre de programmes offerts en garderie, en prématernelle et en maternelle, notamment en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Aux niveaux primaire et secondaire, cette initiative a permis de développer de nouveaux programmes

---

<sup>20</sup> Canada. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. (2009). *Rapport à la gouverneure en conseil sur les services de radiodiffusion de langues française et anglaise dans les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire au Canada*. Ottawa.

<sup>21</sup> Canada. Commissariat aux langues officielles. Trois séries de rapports sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire : *Les francophones en milieu urbain* (2007); *Trois communautés anglophones du Québec* (2008); *Trois communautés francophones de l'Ouest canadien* (2009).

<sup>22</sup> Les Bourses d'été de langue comptent également un montant de 38,3 M\$ dans le volet « Promotion de la dualité linguistique ».

<sup>23</sup> Les Moniteurs de langues officielles comptent également un montant de 14 M\$ dans le volet « Promotion de la dualité linguistique ».

<sup>24</sup> Canada. Patrimoine canadien. (2012). *Évaluation des Programmes d'appui aux langues officielles (2008-2009 à 2012-2013)*. Ottawa : Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation.

d'enseignement, de nouveaux outils pédagogiques, ainsi que des programmes de formation du personnel enseignant, d'ouvrir de nouvelles écoles, y compris certains centres scolaires communautaires.

Le système d'éducation primaire et secondaire en milieu minoritaire dessert aujourd'hui environ 95 000 élèves au Québec et plus de 145 000 élèves dans les autres provinces. La presque totalité des membres des CLOSM a, aujourd'hui, une école primaire ou secondaire dans la langue de la minorité dans un rayon de 25 km de leur domicile.

Les chiffres les plus récents indiquent que l'effectif scolaire en milieu minoritaire continue de croître. Plus précisément :

- Les effectifs dans les écoles primaires de langue française à l'extérieur du Québec ont augmenté de 4 % en 2009-2010 par rapport à 2005-2006. Durant la même période, les effectifs dans les écoles secondaires de langue française ont diminué de 1 %. Cette dernière diminution doit cependant être relativisée, puisque la population scolaire totale dans ces provinces a diminué de 3 % durant la même période.
- Au Québec, la population scolaire totale a diminué de 8 % entre 2005-2006 et 2009-2010. Les effectifs dans les écoles anglophones de la province ont suivi cette même tendance, bien que la diminution se soit davantage fait ressentir au niveau primaire (diminution de 15 % des effectifs durant la même période).<sup>25</sup>

Cette initiative a soutenu plusieurs nouveaux *Community Learning Centres* au Québec ainsi que l'expansion d'établissements postsecondaires, notamment le Collège Boréal qui a ouvert un campus à Timmins et l'Université Ste-Anne à Halifax. En même temps, l'offre de cours en ligne a connu une expansion qui a permis d'élargir la gamme des programmes offerts.

L'évaluation dispose de peu de données concernant les programmes de bourses et de moniteurs de langue de PCH. Elle note que ces programmes, qui existent depuis plusieurs années, sont appréciés et que la demande surpassé l'offre.

La contribution de la Feuille de route à l'éducation dans la langue de la minorité permet de soutenir de nombreuses activités, mais il demeure des défis importants dans ce secteur que les CLOSM doivent relever :

- Les données récentes indiquent que la moitié des jeunes issus des communautés francophones et admissibles aux écoles de la minorité ne les fréquentent pas, ce qui met en évidence l'enjeu récurrent du recrutement et de la rétention de ces élèves<sup>26</sup>.
- Dans les régions où les CLOSM se retrouvent en situation très minoritaire, le rendement des élèves issus des écoles de la minorité est inférieur à celui des élèves issus des écoles de la majorité.

---

<sup>25</sup> Ces statistiques ont été fournies par l'unité de recherche de PCH, sur la base de données fournie par Statistique Canada.

<sup>26</sup> Landry, R. (2010). *Petite enfance et autonomie culturelle. Là où le nombre le justifie... V*. Rapport de recherche soumis à la Commission nationale des parents francophones. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

- La gamme des programmes offerts dans le système scolaire de la minorité reste souvent en deçà des attentes, ce qui s'ajoute au défi du recrutement et de la rétention.

### **Développement de la petite enfance**

Le thème Développement de la petite enfance regroupe deux initiatives du ministère Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) : Renforcer les moyens des organisations non gouvernementales (ONG) pour le développement de la petite enfance (4 M\$) et le Projet-pilote de garde d'enfants (13,5 M\$).

L'initiative Renforcer les moyens des ONG pour le développement de la petite enfance n'a pas fait l'objet d'une évaluation car une révision stratégique de l'initiative est en cours.

Le Projet-pilote de garde d'enfant n'a pas fait l'objet d'une évaluation de programme mais a quand même pu profiter d'une étude indépendante mesurant l'impact des services en français sur le développement des jeunes enfants francophones. L'étude conclut à un impact modeste, avec des résultats néanmoins intéressants. Par exemple, le programme a aidé à préparer tous les enfants, en particulier ceux qui ont été moins exposés au français dans leur milieu, à leur entrée à l'école en favorisant leur développement langagier. Le volet d'alphabétisation familiale du programme a aussi favorisé l'apprentissage des parents, bien qu'il n'ait pas démontré une augmentation de l'usage du français dans les activités de littératie. Il n'y a pas eu de volet anglophone à ce projet-pilote, ce qui n'a pas permis de mesurer ses impacts dans les CLOSM anglophones du Québec.

### **Alphabétisation**

L'évaluation du Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes de RHDCC (7,5 M\$) ne fournit aucune donnée concernant spécifiquement les résultats auprès des CLOSM<sup>27</sup>. D'autres sources de données montrent qu'une dizaine de projets ont essentiellement produit des ressources en alphabétisation familiale et que l'on peut difficilement mesurer la contribution de la Feuille de route à cet égard.

### **Développement économique**

Le thème Développement économique regroupe les deux initiatives suivantes :

- l'Initiative de développement économique d'Industrie Canada (IC) et des agences de développement régionales (30,5 M\$); et,
- le Fonds d'habilitation pour les communautés de RHDCC (69 M\$).

L'évaluation<sup>28</sup> de l'Initiative de développement économique (IDE) mise en œuvre par IC et l'ensemble des organismes de développement régional<sup>29</sup> a dénombré 156 projets qui ont

<sup>27</sup> Aucune des CLOSM sollicitée n'a accepté de collaborer à l'évaluation du Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes.

<sup>28</sup> Goss-Gilroy Inc. (2012). *Summative Evaluation of the Economic Development Initiative under the 2009-2013 Strategy for Official Languages: Roadmap for Canada's Linguistic Duality*. Ottawa: Industrie Canada.

<sup>29</sup> Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC-Q), CanNor, FedNor/Industrie Canada, FedDev et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO).

contribué à la diversification économique des communautés, au développement d'une expertise en innovation dans les CLOSM, au développement de petites et moyennes entreprises (PME) et à l'établissement de 450 partenariats. Elle a largement excédé la cible d'IC et des agences de développement régional (0,15\$) quant à l'effet multiplicateur de ses investissements (voir l'annexe 9). Le principal défi de l'IDE est de mieux intégrer la recherche sur les besoins spécifiques des CLOSM dès la phase de conception de l'initiative.

L'évaluation<sup>30</sup> du Fonds d'habilitation des CLOSM de RHDCC indique que cette initiative a contribué à renforcer la capacité des organisations des CLOSM à déterminer leurs besoins, à planifier leur développement ainsi qu'à mobiliser et promouvoir leurs communautés. Des outils et des événements de formation des ressources humaines ont été développés. Les entreprises et les atouts touristiques des communautés ont été promus. Enfin, le Fonds a eu un effet multiplicateur de 1,78 pour chaque dollar investi. Le principal défi à relever est de concentrer davantage les efforts sur les besoins régionaux et de redéfinir le rôle des comités nationaux à cet effet.

### ***Immigration***

Le thème de l'immigration est couvert dans la cadre de deux initiatives :

- Recrutement et intégration des immigrants d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) (20 M\$); et,
- Appui à l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) (10 M\$).

Pour mettre en œuvre l'initiative, CIC a investi un montant additionnel de 10 M\$ afin de renforcer l'offre de services d'établissement<sup>31</sup> dans les CFSM.

L'immigration est une préoccupation grandissante dans les CLOSM et cette initiative a permis de mieux documenter la nature des besoins et des enjeux à cet égard. L'évaluation<sup>32</sup> de l'initiative documente d'autres résultats obtenus, dont :

- L'initiative a permis d'entreprendre d'importantes activités de promotion à l'étranger, incluant l'événement phare Destination Canada. Ces activités bénéficient d'un appui soutenu des différents intervenants du domaine de l'immigration, incluant les gouvernements provinciaux, les employeurs, les institutions postsecondaires et les CFSM elles-mêmes.
- L'objectif intérimaire de CIC, fixé en 2008, à l'effet que 1,8 % du nombre total d'immigrants s'installant à l'extérieur du Québec soit d'expression française d'ici 2013, a été atteint deux ans à l'avance.

---

<sup>30</sup> Canada. Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2012). *Summative Evaluation of the Enabling Fund for Official Language Minority Communities. Key Preliminary Findings*.

<sup>31</sup> Les services d'établissement représentent les services directs (p. ex. analyse des besoins, formation linguistique) et les services indirects (p. ex. campagne de sensibilisation, réseau en immigration) visant les nouveaux arrivants.

<sup>32</sup> Canada. Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Évaluation de l'Initiative de recrutement et d'intégration d'immigrants d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire*. Ottawa: Direction générale de la recherche et de l'évaluation.

- Durant la période de mise en œuvre de la Feuille de route, la connaissance relative aux conditions et aux enjeux de l’immigration francophone dans les CLOSM a progressé, notamment grâce à une cinquantaine d’études sur le sujet.
- L’initiative a permis le développement et/ou le renforcement de 13 réseaux en immigration francophone (RIF) et d’un comité national qui visent à assurer une meilleure coordination des services aux paliers régional et national.
- L’initiative a soutenu la mise en place de services et l’échange d’information afin de préparer les communautés à recruter, accueillir et intégrer les nouveaux arrivants.

Les constatations, basées sur un tableau de données<sup>33</sup> émanant de l’initiative Appui à l’immigration francophone au N.-B. de l’APECA, indiquent qu’environ 75 % des cibles d’attraction et de formation des immigrants et de préparation des CLOSM d’accueil ont été atteintes après trois ans de mise en œuvre. Les volets qui connaissent le meilleur succès sont le recrutement d’immigrants, le développement de la capacité, la préparation des communautés d’accueil francophone et la sensibilisation du public. Les volets où les cibles sont les moins atteintes sont la demande de visas travail-vacances, la formation linguistique des immigrants et la promotion générale du programme.

Parmi les défis relevés dans les écrits et les entrevues réalisées dans le cadre de l’évaluation horizontale, mentionnons la tension entre les CLOSM urbaines qui veulent attirer les immigrants et les CLOSM rurales qui veulent plutôt atténuer l’exode de leurs membres.

### **3.3.2 Résultats relatifs à la dualité linguistique**

L’évaluation s’est penchée sur la contribution des 12 initiatives prévues par la Feuille de route au résultat visé, à savoir « une proportion accrue de Canadiens qui sont conscients des avantages et qui ont les outils nécessaires pour apprécier la dualité linguistique ». Ces initiatives représentent un investissement de 301,1 M\$. Elles sont regroupées en trois volets : l’industrie langagière, la connaissance des langues officielles et les expressions culturelles.

#### **3.3.2.1 Industrie langagière**

Ce volet vise la capacité renforcée de l’industrie langagière. Il regroupe les initiatives suivantes :

- le Programme de renforcement du secteur langagier qui comporte deux volets :
  - le Programme de bourses universitaires en traduction (8 M\$) de TPSGC; et
  - l’Initiative de l’industrie de la langue (10 M\$) de TPSGC; et
- le Centre de recherche en technologies langagières (10 M\$) du Conseil national de recherche du Canada (CNRC).

Les deux volets du Programme de renforcement du secteur langagier ont contribué à augmenter le nombre d’inscriptions et en particulier le nombre d’étudiants boursiers en traduction<sup>34</sup>. Ils ont permis à 196 stagiaires de travailler avec une centaine d’employeurs. Trois nouveaux programmes ont pu être développés en traduction dans les établissements d’enseignement

<sup>33</sup> *Benefits Report Template for Regional Development Corporation. Roadmap for Linguistic Duality in Canada 2009-2013*, fourni par l’APECA.

<sup>34</sup> Canada. Public Works and Government Services Canada. (2012). *Evaluation of PWGSC’s Roadmap for Canada’s Linguistic Duality 2008-2013 Initiatives*. Ottawa : Office of Audit and Evaluation. (Deck format dated August 28).

postsecondaire canadiens dont un au niveau de la maîtrise, ce qui a accru les occasions de formation professionnelle dans les métiers reliés à la traduction. Ils ont aussi permis de créer une trousse intégrant 15 technologies langagières et suscité plusieurs occasions de promotion et de formation des professionnels de ce domaine.

L'initiative de développement et de transfert des technologies langagières du CNRC a contribué au développement de technologies innovantes telles que PORTAGE. Toutefois, elle a eu peu d'impacts observables en raison de délais nécessaires à leur réalisation et du manque de capacité d'absorption de ces technologies dans le secteur privé. Le défi concerne la mise en place de stratégies de commercialisation plus efficaces pour ces technologies qui sont à la fine pointe au niveau international.

### **3.3.2.2 Connaissance des langues officielles**

Ce volet vise la meilleure connaissance et l'utilisation des deux langues officielles. Il regroupe six initiatives :

- le Portail linguistique du Canada (16 M\$) de TPSGC;
- le Projet de partenariat avec les universités canadiennes en vue d'élargir l'accès aux produits d'apprentissage de la langue seconde (2,5 M\$) de l'École de la fonction publique du Canada (EFPC);
- l'Appui à l'enseignement de la langue seconde (190 M\$) de PCH;
- les Bourses d'été de langue (38,3 M\$) de PCH;
- les Moniteurs de langues officielles (14 M\$) de PCH; et
- les Initiatives jeunesse (2 M\$) de PCH.

Le Portail linguistique du Canada de TPSGC est accessible gratuitement en ligne depuis 2009. Sa fréquentation par les professionnels et le grand public est en croissance continue.

L'évaluation<sup>35</sup> de cette initiative indique que le portail est jugé crédible, complet et utile de la part de ses usagers. L'évaluation observe toutefois que le portail reste méconnu des gens consultés et qu'une plus grande promotion pourrait être bénéfique.

L'évaluation<sup>36</sup> du Projet de partenariat avec les universités canadiennes en vue d'élargir l'accès aux produits d'apprentissage de la langue seconde de l'EFPC indique que cette initiative contribue au renouvellement de la fonction publique et à son bilinguisme. La progression dans l'apprentissage de la langue seconde a pu être mesurée chez les étudiants participants. Toutefois, en raison du nombre restreint de participants, de problèmes techniques, du faible niveau d'engagement des étudiants et du manque d'appui des universités, ce projet a eu une portée limitée.

Une contribution importante de l'initiative Appui à l'enseignement de la langue seconde de PCH est liée à l'entente de PCH avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) qui prévoit l'établissement d'un cadre de référence afin d'évaluer les compétences linguistiques. Plusieurs

---

<sup>35</sup> Canada. Public Works and Government Services Canada. (2012). *Evaluation of PWGSC's Roadmap for Canada's Linguistic Duality 2008-2013 Initiatives*. Ottawa : Office of Audit and Evaluation. (Deck dated August 28).

<sup>36</sup> R.A. Malatest & Associates Ltd. (2012). *Évaluation du projet de partenariat avec les universités canadiennes en vue d'élargir l'accès aux produits d'apprentissage de la langue seconde*. Document préparé pour l'École de la fonction publique du Canada. Juin.

provinces et territoires ont d'ailleurs décidé d'utiliser le Cadre européen commun de référence pour les langues et le Diplôme d'éducation de langue française, délivré par l'État français à cette fin. Malgré ce progrès, la mesure des apprentissages reste un défi important à relever dans ce secteur car elle nécessite, entre autres, une concertation entre les partenaires.

Enfin, cette initiative a soutenu l'élargissement des programmes d'immersion offerts au niveau postsecondaire. Par exemple l'Université d'Ottawa est passée de cinq à 58 programmes qui peuvent être suivis en mode d'immersion linguistique. Elle a contribué au développement professionnel des enseignants par de nouveaux outils pédagogiques et des formations spécialisées. Le recrutement des enseignants de langue seconde reste un défi important des provinces et territoires et un facteur qui influe sur les chances de succès des programmes soutenus par la Feuille de route.

La proportion des élèves inscrits à des programmes de langue seconde de base au Canada est demeurée stable entre 2008-2009 et 2009-2010 (se situant à environ 53,5 %). Durant la même période, la proportion des jeunes anglophones à l'extérieur du Québec inscrits à des programmes d'immersion a légèrement augmenté (passant de 8.5% à 8.8%). En chiffres absolus, le nombre d'élèves inscrits en immersion a augmenté de 3,5% en une seule année (voir l'annexe 8).

L'évaluation note que les programmes de bourses et de moniteurs dans le secteur langue seconde sont appréciés.

Le programme Initiatives jeunesse offert par PCH en 2009-2010 a appuyé 42 projets dans le volet dualité linguistique. La nature éphémère de ce programme en a limité grandement la portée.

### **3.3.2.3 Expressions culturelles**

Ce volet vise l'accès accru aux expressions culturelles des deux groupes linguistiques. Il regroupe deux initiatives de PCH, soit le Programme national de traduction pour l'édition du livre (5 M\$) et les Vitrines musicales pour les artistes des CLOSM (4,5 M\$).

Ces deux initiatives nous ont transmis des données portant sur leurs extrants :

- Le Programme national de traduction pour l'édition du livre s'ajoute au programme de traduction du livre déjà en place au Conseil des arts du Canada. Il a permis de traduire 186 livres de plus<sup>37</sup> dans l'autre langue officielle au cours de ses trois premières années. Toutefois, le nombre de demandes de traduction ont été moins élevé que prévu, donc il est peu probable que le programme atteigne ses cibles (300 livres traduits) d'ici 2012-2013.
- Les Vitrines musicales pour les artistes des CLOSM visaient à présenter 400 vitrines et 200 artistes annuellement. Durant les quatre premières années de la Feuille de route, ces vitrines ont soutenu plus de 500 présentations d'artistes et plus de 230 artistes annuellement. Elles ont également donné un élan à plusieurs vedettes (dont Damien Robitaille, Beast, Radio Radio, Little Scream, Lisa Leblanc, etc.).

---

<sup>37</sup> Avant l'existence de cette initiative, le programme de subventions à la traduction du Conseil des Arts avait les fonds pour traduire 50 livres d'environ 30 éditeurs chaque année.

### **3.3.3 Résultats relatifs à la capacité gouvernementale en matière de langues officielles**

Le troisième résultat intermédiaire de la Feuille de route vise le renforcement de la capacité du gouvernement du Canada en matière de langues officielles. Un financement de 33 M\$ y est consacrés dans le cadre de trois initiatives, regroupées sous deux volets : la coordination du PLO et la fonction publique fédérale.

#### **3.3.3.1 Coordination du PLO**

Ce volet vise la coordination renforcée du PLO. Il regroupe deux initiatives :

- le Cadre de responsabilisation et de coordination, volet SLO de PCH (13,5 M\$); et
- le volet Section du droit des langues officielles (SDLO)<sup>38</sup> de JC (2,5 M\$).

L'évaluation<sup>39</sup> du Cadre de responsabilisation et de coordination (SLO) de PCH indique que cette initiative a permis de renforcer la fonction de conseil auprès du ministre responsable des langues officielles et de la haute direction des ministères. Elle a aussi marqué un progrès dans la coordination de la reddition de comptes. Par contre, elle n'a pas réussi à dissiper l'ambiguïté des rôles et des responsabilités à l'égard de la *LLO* et du PLO ni à assurer une meilleure diffusion des travaux de recherche ce qui contribuerait à renforcer son rôle de coordination.

L'évaluation<sup>40</sup> du Cadre de responsabilisation et de coordination (SDLO) de JC indique que la SDLO a éclairé les partenaires du PLO sur les enjeux juridiques dans les langues officielles. Cette évaluation montre que les initiatives prises par la SDLO pour mettre en œuvre ses missions essentielles (conseil juridique, surveillance des litiges, coordination de la position gouvernementale, gestion du risque, diffusion de ressources juridiques) sont reconnues et appréciées. Elle soulève aussi, sans que la SDLO soit remise en cause pour sa contribution, une confusion autour de la gouvernance des langues officielles et des rôles des différents acteurs qui participent à la coordination du PLO.

Les entrevues réalisées pour l'évaluation horizontale indiquent que la majorité des intervenants fédéraux reconnaissent les efforts déployés pour la coordination du PLO, mais qu'ils sont toutefois moins enclins à reconnaître que ces efforts ont conduit à des résultats probants. Quelques répondants mentionnent néanmoins la coordination de PCH, du SCT et de JC autour des implications du jugement *DesRochers v. Canada (Industrie)* (CALDECH), jugement qui a, reconnaissent-ils, modifié la compréhension des institutions fédérales quant à leur rôle en matière de langues officielles.

---

<sup>38</sup> Dans le cadre de la Feuille de route, la SDLO fournit un appui juridique aux actions de coordination du SLO.

<sup>39</sup> Canada. Patrimoine canadien. (2012). *Évaluation du Cadre de responsabilisation et de coordination de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*. Ottawa : Bureau du Dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation.

<sup>40</sup> Canada. Justice Canada. (2012). *Cadre de responsabilisation et de coordination de la Feuille de route pour la dualité linguistique – composante Justice Canada. Évaluation. Rapport final*. Ottawa : Division de l'évaluation

### **3.3.3.2 Fonction publique**

Ce volet vise la dualité linguistique renforcée au sein de la fonction publique fédérale. Il recouvre l'initiative Centre d'excellence en langues officielles (CELO) du SCT (17 M\$).

L'évaluation<sup>41</sup> révèle que qu'il est encore trop tôt pour évaluer l'ensemble des réalisations du CELO à l'égard de ses résultats à moyen et long termes compte tenu des changements apportés dans ses fonctions. Néanmoins, elle note que le CELO a contribué dans une certaine mesure à :

- un plus grand engagement des institutions fédérales pour assurer la dualité linguistique dans la fonction publique;
- une meilleure capacité des institutions fédérales à se conformer à la LLO;
- une meilleure application des parties IV (communication avec le public et prestation de services), V (langue de travail) et VI (participation des Canadiens d'expression française et anglaise) de la LLO et de son Règlement.

En outre, l'évaluation observe qu'il est nécessaire d'engager une mobilisation avec les institutions fédérales dans le but de mieux cerner les défis émergeant des institutions fédérales en raison des enjeux soulevés par l'évaluation sur l'approche habilitante du CELO<sup>42</sup>.

Les données<sup>43</sup> sur la fonction publique documentent les progrès constatés par l'évaluation de cette initiative :

- Le pourcentage des fonctionnaires fédéraux au sein de l'administration publique centrale qui satisfont aux exigences linguistiques de leur poste a augmenté de 2,6 points de pourcentage entre 2008 et 2011, pour atteindre 94,3 %.
- Le pourcentage des superviseurs fédéraux au sein de l'administration publique centrale qui satisfont aux exigences linguistiques de leur poste a augmenté de 2,8 points de pourcentage entre 2008 et 2011 pour atteindre 94,0 %.

Dans le cadre des entrevues réalisées pour l'évaluation horizontale, quelques répondants suggèrent que la fonction publique fédérale démontre une plus grande capacité à travailler, superviser, produire et servir dans les deux langues officielles. Quelques répondants ont critiqué le fait que l'initiative horizontale ne consacre pas davantage d'attention aux parties IV, V et VI de la *LLO*.

## **3.4 Efficience et économie**

L'efficience et l'économie de la Feuille de route a été évaluée sous deux angles, celui de son horizontalité et celui de ses initiatives.

---

<sup>41</sup> Canada. Secrétariat du Conseil du Trésor. (2013). *Évaluation de l'initiative Centre d'excellence en langues officielles, à l'appui de l'évaluation horizontale de la Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013 : agir pour l'avenir*. Ottawa : Bureau de la vérification interne et de l'évaluation (En progrès).

<sup>42</sup> Le SCT a modifié son approche de prestations de services. Cette nouvelle approche, plus horizontale, vise plusieurs ministères ayant des enjeux communs.

<sup>43</sup> Données tirées du Système de gestion de l'information sur le rendement des langues officielles, le 9 mars 2012.

Le Tableau 3 (voir annexe 10) présente les dépenses réelles de la Feuille de route pour les quatre premières années de sa mise en œuvre ainsi que les dépenses prévues pour 2012-2013. Un total de 843,11 M \$ a été investi durant les quatre premières années et 233,27 M\$ sont prévus en 2012-2013. Il est estimé, qu'à l'échéance de la Feuille de route, il y aura un écart d'environ une trentaine de millions de dollars. Ceci représente moins de 3 % du financement total alloué sur la période de cinq ans. Ce solde s'explique, entre autres, par le retard pris la première année dans la mise en œuvre de la Feuille de route.

### **3.4.1 Au plan des initiatives**

L'efficience des initiatives a été examinée dans le cadre des évaluations individuelles. Sur les 25 initiatives pour lesquelles nous avons reçu un rapport d'évaluation ou des constats préliminaires, les personnes rencontrées pour l'évaluation de 24 de ces initiatives perçoivent leur initiative comme efficiente. De nombreuses modifications apportées aux initiatives durant le cours de leur mise en œuvre attestent du souci d'augmenter leur efficience. Des défis ont été identifiés pour trois de ces initiatives à cause de retards de mise en œuvre, de la qualité des données administratives ou des coûts de location des installations.

En ce qui a trait à l'économie, l'évaluation n'a pas été en mesure d'estimer les coûts administratifs puisque la majorité des évaluations individuelles n'ont pas présenté un portrait complet de l'information financière de leur initiative. Toutefois, quelques répondants considèrent que leurs coûts de fonctionnement ont été relativement faibles. D'autres affirment ne pas avoir eu à embaucher de nouveau personnel et que le caractère horizontal de la Feuille de route a contribué à éviter les dédoublements.

L'examen de l'existence d'autres moyens pour atteindre les mêmes résultats plus efficacement a été réalisé dans le cadre des évaluations individuelles des initiatives. Celles-ci ont conclu qu'il est impossible d'identifier des moyens plus efficaces d'obtenir les résultats ou que s'il existe d'autres moyens d'obtenir les mêmes résultats, ceux-ci sont très coûteux et ne pourraient pas être justifiés au plan financier.

### **3.4.2 Au plan horizontal**

L'efficience a aussi été examinée en termes des moyens utilisés dans la mise en œuvre horizontale de la Feuille de route. La section 3.2 a déjà abordé les plus importantes constatations de l'évaluation concernant cette mise en œuvre. Les éléments suivants méritent aussi d'être soulignés.

En abordant la question de l'efficience, quelques répondants ont suggéré qu'une structure de mesure du rendement moins complexe, moins lourde et plus utile augmenterait l'efficience de la Feuille de route. Il est à noter que cette question a aussi été soulevée concernant le Plan d'action pour les langues officielles<sup>44</sup> et qu'elle est identifiée dans les écrits comme une difficulté inhérente aux initiatives horizontales<sup>45</sup>.

---

<sup>44</sup> Canada. Patrimoine canadien (2008). *Évaluation sommative du Programme de coordination du plan d'action pour les langues officielles*. Bureau du Dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation.

<sup>45</sup> Par exemples : Commissaire aux langues officielles. (2008). *Rapport annuel 2007-2008. « La gouvernance horizontale et la concertation »*. Ottawa; Savoie, Donald J. (2008). *La gestion horizontale des langues officielles*.

Quelques répondants ont souligné que la Feuille de route étant un instrument privilégié afin de coordonner l'action fédérale en langues officielles, elle devrait au minimum éviter les dédoublements dans les programmes. Le reproche parfois adressé aux institutions fédérales de travailler en vase clos ou en silos trouve écho dans cette constatation.

Quelques intervenants-clés ont fait ressortir le difficile démarrage de la Feuille de route en raison des délais dans l'attribution des fonds induits par les procédures requises par le Conseil du Trésor. Elles font écho au rapport annuel du Commissaire aux langues officielles qui présentait en 2010 la liste de programmes qui n'avaient pas encore obtenu leur financement de la Feuille de route un an après son lancement<sup>46</sup>. Ceci explique notamment pourquoi les déboursés de certaines initiatives sont en retard par rapport aux budgets prévus.

Enfin, quelques répondants ont souligné que l'effet de levier auquel la Feuille de route ou ses initiatives contribuent afin d'attirer les investissements ou les efforts d'autres acteurs associés a permis d'améliorer les résultats de certaines initiatives. Quelques répondants ont suggéré d'aller encore plus loin et d'ajouter un fonds d'investissement à la Feuille de route qui serait accessible aux institutions fédérales qui ne sont pas partenaires. Ce fonds permettrait d'élargir la portée de la Feuille de route, tout en offrant à ces institutions fédérales des occasions de s'engager plus avant dans le soutien du gouvernement fédéral aux langues officielles.

Au plan de l'économie, l'évaluation n'a pas été en mesure d'estimer les coûts administratifs de l'ensemble de la Feuille de route. Une raison principale explique cette situation : l'intégration d'initiatives, représentant une forte proportion des investissements, dans des programmes existants. Cette approche de la gestion présente un avantage important, celui de recourir à des ressources humaines possédant l'expertise requise et évitant ou réduisant ainsi l'ajout de ressources supplémentaires. Toutefois, elle a comme conséquence que ces fonds ont souvent été gérés conjointement avec les programmes dans lesquels ils ont été intégrés et qu'on a pas prévu des procédures de gestion qui auraient permis d'informer l'aspect « efficiency et économie » du rendement de la Feuille de route.

Le manque d'information sur les couts administratifs rend donc difficile l'examen de l'économie de la Feuille de route et en conséquence la possibilité de dresser des conclusions claires quant à la nature efficiente et économique ou non de l'utilisation des ressources. On se doit toutefois de constater que la Feuille de route a globalement atteint ses objectifs ce qui est généralement un indicateur d'une utilisation efficiente et économique des investissements.

## 4. Conclusions

Les constatations qui se dégagent des lignes d'enquête conduisent aux conclusions suivantes touchant la Feuille de route :

### Au plan de la pertinence :

---

Ottawa: Commissariat aux langues officielles; Canada. Bureau du vérificateur général du Canada. (2005). *Rapport de la vérification générale du Canada à la Chambre des communes. 2005. « Chapitre 4 : La gestion des initiatives horizontales »*. Ottawa. Novembre.

<sup>46</sup> Canada. Commissaire aux langues officielles. (2010). *Rapport annuel 2009-2010*. Ottawa.

- Les intentions, les domaines d'action et les initiatives de la Feuille de route sont alignés sur les responsabilités du gouvernement du Canada, telles qu'elles se déclinent dans la *Loi constitutionnelle de 1982* et la LLO.
- La Feuille de route était pertinente vis-à-vis les besoins des Canadiens, tels qu'ils ont été exprimés lors de la consultation en 2008. Ces besoins sont toujours jugés pertinents aujourd'hui. L'évaluation note toutefois que les attentes des intervenants dépassent les actions spécifiques des initiatives de la Feuille de route.
- La Feuille de route est cohérente avec les priorités que se donne le gouvernement fédéral, telles qu'elles sont exprimées dans le discours du Trône de 2010 ou le Plan budgétaire de 2012. Elle est aussi cohérente avec les résultats stratégiques visés par PCH.

#### **Au plan de la conception et de la mise en œuvre :**

- La Feuille de route est maintenant l'image de marque de la politique linguistique du gouvernement du Canada. L'évaluation de celle-ci soulève toutefois quelques problèmes au plan de la conception de cette initiative horizontale. Entre autres, il demeure une ambiguïté sur la distinction entre la Feuille de route et le PLO dans laquelle elle s'inscrit.
- L'évaluation indique que des processus et des outils ont été développés afin de favoriser une reddition de compte intégrée qui documente l'atteinte des résultats. Toutefois, la mesure du rendement et la reddition de comptes ont mobilisé beaucoup d'efforts sans produire une information suffisante pour les fins de l'évaluation. Cette difficulté est récurrente puisqu'elle a aussi été soulevée au terme du Plan d'action pour les langues officielles en 2008.

#### **Au plan du rendement :**

- De façon globale, nous pouvons conclure que la Feuille de route semble avoir contribué à la vitalité des CLOSM, c'est-à-dire à la capacité des Canadiens d'expression française dans l'ensemble du Canada et d'expression anglaise au Québec de vivre et de travailler au sein de communautés dynamiques dans la langue de leur choix. Toutefois, il faut reconnaître que cette question est complexe et que la Feuille de route et ses initiatives ne présentent pas clairement les liens entre les moyens pris et les changements souhaités par la Feuille de route. Il est donc difficile de porter un jugement sur le caractère accru ou non de cette capacité.
- Dans l'ensemble, nous pouvons conclure que la Feuille de route a contribué à la dualité linguistique du Canada, donc à ce qu'une proportion accrue de Canadiens soient conscients des avantages et aient les outils nécessaires pour apprécier la dualité linguistique. Cette contribution se mesure dans tous les domaines visés par la Feuille de route. La croissance se matérialise surtout du côté des élèves d'immersion, des étudiants du secteur postsecondaire, de l'opinion favorable du public à l'égard du bilinguisme, des usagers du Portail linguistique et des vitrines musicales. Toutefois, les données ne permettent pas de porter un jugement à l'échelle de la population canadienne dans son ensemble.
- L'évaluation conclut que, de façon globale, la Feuille de route a contribué à renforcer la capacité du gouvernement du Canada en matière de langues officielles. Ce renforcement se traduit par une conformité plus grande en regard des exigences linguistiques des employés du gouvernement (Partie V de la *LLO*), de la communication avec le public et de la prestation de services (Partie IV de la *LLO*), une sensibilisation accrue aux

responsabilités des institutions fédérales suite à la décision CALDECH et, dans une certaine mesure, aux efforts de coordination de la Feuille de route assurés par le CSMALO, le SLO (PCH) et la SDLO (JC).

- L'évaluation conclut qu'une meilleure complémentarité entre les initiatives aurait pu en augmenter l'efficience. La lourdeur et la faible utilité de la mesure du rendement de la Feuille de route ont été notées. La Feuille de route ou ses initiatives ont contribué à un effet de levier. Toutefois, elle pourrait aller plus loin dans ce sens, en donnant accès à des fonds d'investissement destinés aux institutions fédérales qui ne sont pas partenaires de la présente initiative horizontale. Enfin, le peu d'information touchant les approches méthodologiques requises en vue de l'analyse de l'efficience et de l'économie des initiatives et de leurs composantes ne permettent pas de dresser des conclusions claires sur l'efficience et l'économie de la Feuille de route.
- Dans la perspective du renouvellement de la Feuille de route, certaines dimensions abordées dans l'évaluation font l'objet de recommandations :
  - clarté des mandats et rôles respectifs en regard du Programme des langues officielles et de la Feuille de route,
  - précision des concepts employés dans les résultats intermédiaires,
  - organisation de la consultation des parties prenantes par les partenaires de l'initiative, ainsi que,
  - actions menant à une amélioration de la qualité et de la pertinence des informations requises pour l'analyse des résultats portant sur l'économie de la Feuille de route.

## 5. Recommandations

L'évaluation identifie des enjeux dans l'atteinte des résultats attendus de la Feuille de route.

### *Recommendation 1*

La politique linguistique du gouvernement fédéral se matérialise dans le Programme des langues officielles (PLO). Il inclut tous les programmes et toutes les mesures prises par le gouvernement canadien en matière de langues officielles, de façon ponctuelle ou récurrente. La Feuille de route est une composante ponctuelle du PLO qui intervient sur la période 2008-2013. Toutefois, nous avons constaté que pour certains, il est difficile de distinguer le PLO de la Feuille de route. Cette confusion conceptuelle est également présente au sein de la gouvernance des Langues officielles.

Il est donc important de permettre aux Canadiens ainsi qu'aux intervenants de toutes les institutions fédérales qui contribuent au soutien en langues officielles de mieux comprendre les distinctions entre le PLO et la Feuille de route et de renforcer l'engagement de toutes les institutions fédérales en regard de leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Il est recommandé que Patrimoine canadien :

- énonce clairement, au bénéfice de ses partenaires internes et externes, ce que comprend et ce que vise le Programme des langues officielles; et,
- consolide la concertation interministérielle avec les institutions fédérales qui ne sont pas liées à la Feuille de route afin de s'assurer de leur compréhension et de leur engagement quant aux obligations qui leur sont dévolues en vertu de la Loi sur les langues officielles.

### ***Recommandation 2***

Tenter de mesurer les résultats intermédiaires d'une initiative aussi complexe que la *Feuille de route* est une entreprise difficile en l'absence d'une identification complète des facteurs qui influencent l'atteinte ou non des changements attendus. Des travaux ont été entrepris à Patrimoine canadien en vue de développer un cadre préliminaire qui présente les éléments clés qui affectent la capacité des Canadiens d'expression française dans l'ensemble du Canada et d'expression anglaise au Québec à vivre et à travailler au sein de communautés dynamiques dans la langue de choix. Ce cadre pourrait s'avérer particulièrement utile pour comprendre comment les initiatives ont un impact sur la vitalité des CLOSM.

Il est recommandé que PCH, en collaboration avec les partenaires de la Feuille de route, développe des cadres similaires pour les résultats touchant la dualité linguistique et la capacité gouvernementale en matière de langues officielles; leur mise en œuvre permettra de mieux identifier les changements attendus et de soutenir l'évaluation d'une prochaine initiative gouvernementale en langues officielles.

### ***Recommandation 3***

La Feuille de route fait intervenir 15 partenaires ministériels dont les initiatives sont souvent complémentaires. Toutefois, la consultation des parties prenantes se fait généralement de façon morcelée, partenaire par partenaire.

Il est recommandé que PCH et les partenaires de la Feuille de route développent, lorsqu'opportun, une approche qui permettra de consulter conjointement les parties prenantes sur des questions ou enjeux communs.

### ***Recommandation 4***

Le rapport met en relief les difficultés de procéder à l'évaluation de la composante « efficience et économie » du rendement de la Feuille de route dont notamment celle d'estimer les coûts administratifs de l'ensemble de la Feuille de route. Ces difficultés sont liées à deux aspects :

- l'absence de guides et d'outils qui permettraient de soutenir la stratégie d'évaluation à cet égard; et,
- des pratiques de gestion, telles que l'intégration d'initiatives dans des programmes existants sans distinction quant à la provenance des fonds reçus. Ces pratiques affectent la capacité des ministères et agences de rendre compte de l'utilisation des fonds reçus.

Il est recommandé que :

- PCH et les ministères et agences partenaires de la Feuille de route, en s'appuyant sur les orientations et les publications en la matière du Secrétariat du Conseil du trésor, développent des approches permettant de mieux étayer les résultats touchant l'efficience et l'économie de l'initiative horizontale.
- PCH et ses partenaires s'assurent de mettre en place des pratiques de gestion qui rendront disponibles les informations nécessaires à la reddition de compte sur l'efficience et l'économie.

## 6. Réponse de la direction et plan d'actions

### *Recommandation 1*

La politique linguistique du gouvernement fédéral se matérialise dans le Programme des langues officielles (PLO). Il inclut tous les programmes et toutes les mesures prises par le gouvernement canadien en matière de langues officielles, de façon ponctuelle ou récurrente. La *Feuille de route* est une composante ponctuelle du PLO qui intervient sur la période 2008-2013. Toutefois, nous avons constaté que pour certains, il est difficile de distinguer le PLO de la *Feuille de route*. Cette confusion conceptuelle est également présente au sein de la gouvernance des Langues officielles.

Il est donc important de permettre aux Canadiens ainsi qu'aux intervenants de toutes les institutions fédérales qui contribuent au soutien en langues officielles de mieux comprendre les distinctions entre le PLO et la *Feuille de route* et de renforcer l'engagement de toutes les institutions fédérales en regard de leurs obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

Il est recommandé que Patrimoine canadien :

- énonce clairement, au bénéfice de ses partenaires internes et externes, ce que comprend et ce que vise le Programme des langues officielles; et,
- consolide la concertation interministérielle avec les institutions fédérales qui ne sont pas liées à la *Feuille de route* afin de s'assurer de leur compréhension et de leur engagement quant aux obligations qui leur sont dévolues en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

### *Recommandation acceptée*

Action 1 : Les mandats, les rôles et les responsabilités de l'ensemble des partenaires de la *Feuille de route* seront précisés dans le prochain cadre horizontal de gestion et les ambiguïtés quant à la spécificité de la *Feuille de route* par rapport au Programme des langues officielles seront alors éclaircies. Le prochain cadre horizontal de gestion sera présenté au Conseil du Trésor.

Échéancier : Décembre 2013

En matière de concertation ministérielle, cette recommandation a déjà été mise en œuvre. Patrimoine canadien a d'ores et déjà pris des mesures et ce, depuis 2011-2012, pour en renforcer l'approche. La nouvelle approche adoptée vise maintenant l'ensemble des institutions fédérales; ce qui inclut l'ensemble des partenaires de la *Feuille de route*. Elle est adaptée en fonction de leur mandat et de leur potentiel de contribution au développement des communautés de langue

officielle en situation minoritaire et à la promotion des langues officielles dans la société canadienne.

### ***Recommandation 2***

Tenter de mesurer les résultats intermédiaires d'une initiative aussi complexe que la *Feuille de route* est une entreprise difficile en l'absence d'une identification complète des facteurs qui influencent l'atteinte ou non des changements attendus. Des travaux entrepris à Patrimoine canadien ont permis de développer un cadre préliminaire qui présente les éléments clés qui affectent la capacité des Canadiens d'expression française dans l'ensemble du Canada et d'expression anglaise au Québec de vivre et de travailler au sein de communautés dynamiques dans la langue de choix. Ce cadre a été particulièrement utile pour comprendre comment les initiatives ont un impact sur la vitalité des CLOSM.

Il est recommandé que Patrimoine canadien, en collaboration avec les partenaires de la *Feuille de route*, développe des cadres similaires pour les résultats touchant la dualité linguistique et la capacité gouvernementale en matière de langues officielles; leur mise en œuvre permettra de mieux identifier les changements attendus et de soutenir l'évaluation d'une prochaine initiative gouvernementale en langues officielles.

### ***Recommandation acceptée***

Action : Une fois que le travail visant à compléter le cadre préliminaire (soit valider les modalités de sa mise en œuvre) sera finalisé, un rapport sera présenté au Comité des Sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO), pour information et discussion. À la lumière de ces discussions, le CSMALO considérera la possibilité de développer des cadres similaires pour les résultats touchant la dualité linguistique et la capacité gouvernementale en matière de langues officielles.

Échéancier : Mars 2015

### ***Recommandation 3***

La *Feuille de route* a fait intervenir 15 partenaires ministériels dont les initiatives sont souvent complémentaires. Toutefois la consultation des parties prenantes se fait généralement de façon morcelée, partenaire par partenaire.

Il est recommandé que Patrimoine canadien et les partenaires de la *Feuille de route* développent lorsqu'opportun, une approche qui permettra de consulter conjointement les parties prenantes sur des questions ou enjeux communs.

### ***Recommandation acceptée***

Action : Patrimoine canadien proposera au CSMALO (Comité des Sous-ministres adjoints sur les langues officielles) de rencontrer, une fois par année, les leaders des milieux minoritaires francophones, les leaders des milieux minoritaires anglophones et les leaders des organismes de la dualité linguistique canadienne afin de discuter des enjeux communs en matière de langues officielles. Par ailleurs, les partenaires de la *Feuille de route* seront invités à présenter un compte-rendu de leurs consultations individuelles respectives au CSMALO.

Échéancier : Mars 2014

#### ***Recommandation 4***

Le rapport met en relief les difficultés de procéder à l'évaluation de la composante « efficience et économie » du rendement de la *Feuille de route* dont notamment celle d'estimer les coûts administratifs de l'ensemble de la *Feuille de route*. Ces difficultés sont liées à deux aspects :

- l'absence de guides et d'outils qui permettraient de soutenir la stratégie d'évaluation à cet égard; et,
- des pratiques de gestion, telles que l'intégration d'initiatives dans des programmes existants sans distinction quant à la provenance des fonds reçus. Ces pratiques affectent la capacité des ministères et agences de rendre compte de l'utilisation des fonds reçus.

Il est recommandé que :

- Patrimoine canadien et les ministères et agences partenaires de la *Feuille de route*, en s'appuyant sur les orientations et les publications en la matière du Secrétariat du Conseil du trésor, développent des approches permettant de mieux étayer les résultats touchant l'efficience et l'économie de l'initiative horizontale.
- Patrimoine canadien et ses partenaires s'assurent de mettre en place des pratiques de gestion qui rendront disponibles les informations nécessaires à la reddition de comptes sur l'efficience et l'économie.

#### ***Recommandation acceptée***

Action 1 : Patrimoine canadien, en collaboration avec les partenaires de la *Feuille de route*, s'engage à examiner les documents de référence en matière d'efficience et d'économie qui seront prochainement publiés par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Un document présentant des options possibles pour la mise en œuvre des approches recommandées dans ces documents de référence sera ensuite présenté, pour décision, au EX-CSMALO (Sous-comité exécutif du Comité des Sous-ministres adjoints sur les langues officielles).

Échéancier : Décembre 2014

Action 2 : La reddition de comptes de la *Feuille de route* fera l'objet d'une révision, visant notamment à simplifier la collecte d'information sur la mesure de rendement, dans le prochain cadre horizontal de gestion afin que les informations nécessaires à la reddition de comptes sur l'efficience et l'économie soient disponibles. Le prochain cadre horizontal de gestion sera présenté au Conseil du Trésor puis mis en œuvre.

Échéancier : Mars 2015

## Annexe 1 – Initiatives de la Feuille de route et résultats prévus

La Feuille de route regroupe 32 initiatives, mises en œuvre par 15 ministères et agences fédéraux partenaires qui en assument la pleine responsabilité.

<b>Répartition des initiatives et du budget total de la Feuille de route par ministère ou agence</b>		
<b>Ministères et agences</b>	<b>Initiatives</b>	<b>Budget (M\$)</b>
Agence de promotion économique pour le Canada atlantique (APECA)	Appui à l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick	10,0
	Initiative de développement économique	6,2
Citoyenneté et immigration Canada (CIC)	Recrutement et intégration des immigrants	20,0
Conseil national de recherches du Canada (CNRC)	Centre de recherche en technologies langagières	10,0
Développement économique Canada pour les régions du Québec (DÉC-Q)	Initiative de développement économique	10,2
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DÉO)	Initiative de développement économique	3,2
École de la fonction publique du Canada (ÉFPC)	Élargir l'accès aux produits d'apprentissage	2,5
Industrie Canada (IC), FedNor et FedDev Ontario et CanNor	Initiative de développement économique	10,9
Justice Canada (JC)	Fonds de mise en œuvre de la Loi sur les contraventions	49,5
	Accès à la justice dans les deux langues officielles	41,0
	Cadre de responsabilisation et de coordination	2,5
Patrimoine canadien (PCH)	Appui à l'enseignement dans la langue de la minorité	280,0
	Appui à l'enseignement de la langue seconde	190,0
	Bourses d'été de langue	40,0
	Appui aux CLOSM	22,5
	Coopération intergouvernementale	22,5
	Moniteurs de langues officielles	20,0
	Fonds de développement culturel	14,0
	Initiatives jeunesse	12,5
	Étude du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	0,0
	Programme national de traduction pour l'édition du livre	5,0
	Vitrines musicales pour les artistes	4,5

<b>Répartition des initiatives et du budget total de la Feuille de route par ministère ou agence</b>		
<b>Ministères et agences</b>	<b>Initiatives</b>	<b>Budget (M\$)</b>
Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC)	Cadre de responsabilisation et de coordination (SLO)	13,5
	Fonds d'habilitation pour les CLOSM	69,0
	Projet pilote de garde d'enfants	13,5
	Alphabétisation	7,5
Santé Canada (SC)	Améliorer les moyens des ONG pour le développement de la petite enfance	4,0
	Formation, réseaux et accès aux services de santé	174,3
Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), Bureau du Dirigeant principal en ressources humaines	Centre d'excellence des langues officielles	17,0
Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC)	Portail linguistique	16,0
	Initiative de l'industrie de la langue	10,0
	Bourses universitaires en traduction	8,0

Aux fins de la Feuille de route, ces initiatives sont regroupées en cinq domaines d'action :

- valoriser la dualité linguistique auprès de tous les Canadiens;
- bâtir l'avenir en misant sur la jeunesse;
- améliorer l'accès aux services pour les CLOSM;
- miser sur les avantages économiques;
- assurer une gouvernance efficace pour mieux servir les Canadiens.

En s'appuyant sur ces 32 initiatives, la Feuille de route compte obtenir les résultats immédiats suivants :

- l'accès continu et accru aux services de justice dans les deux langues officielles;
- l'accès continu et accru aux services de santé dans les deux langues officielles;
- le développement social et économique des CLOSM;
- la capacité renforcée de l'industrie langagière;
- la meilleure connaissance et l'utilisation des deux langues officielles;
- l'accès accru aux expressions culturelles des deux groupes linguistiques;
- la coordination renforcée du PLO;
- la dualité linguistique renforcée au sein de la fonction publique fédérale.

Comme résultat ultime, la Feuille de route veut contribuer à ce que les Canadiens bénéficient des avantages de la dualité linguistique, vivent et travaillent au sein de communautés reflétant les valeurs canadiennes en ce qui concerne l'utilisation des langues française et anglaise et aient accès aux services gouvernementaux dans la langue de choix.

## Annexe 2 – Modèle logique de la Feuille de route

Niveau des résultats	Modèle logique							
Résultat ultime	Les Canadiens bénéficient des avantages de la dualité linguistique, vivent et travaillent au sein de communautés reflétant les valeurs canadiennes en ce qui concerne l'utilisation des langues française et anglaise et ont accès aux services gouvernementaux dans la langue de choix (note 1)							
Résultats intermédiaires	1. Capacité accrue des Canadiens d'expression française de l'ensemble du Canada et d'expression anglaise au Québec de vivre et de travailler au sein de communautés dynamiques dans la langue de choix			2. Proportion accrue de Canadiens qui sont conscients des avantages et ont les outils nécessaires pour apprécier la dualité linguistique		3. Renforcement de la capacité du gouvernement du Canada en matière de langues officielles		
Résultats immédiats	1.1. Accès continu et accru à des services de justice dans les deux langues officielles	1.2. Accès continu et accru aux services de santé dans les deux langues officielles	1.3. Développement social et économique accus des communautés de langue officielle en situation minoritaire	2.1. Capacité de l'industrie langagière renforcée	2.2. Meilleure connaissance et utilisation des deux langues officielles	2.3. Accès accru aux expressions culturelles des deux groupes linguistiques	3.1. Coordination renforcée du Programme des langues officielles	3.2. Dualité linguistique renforcée au sein de la fonction publique fédérale
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contraventions</li> <li>• Accès à la justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation, réseaux et accès aux services de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éducation dans la langue de la minorité (note 2)</li> <li>• Vie communautaire (note 3)</li> <li>• Moyens des organisations non gouvernementales</li> <li>• Alphabétisation</li> <li>• Projet-pilote de garde d'enfants</li> <li>• Recrutement et intégration des immigrants</li> <li>• Étude du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</li> <li>• Appui à l'immigration francophone (Nouveau-Brunswick)</li> <li>• Développement économique</li> <li>• Fonds d'habilitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bourses universitaires en traduction</li> <li>• Industrie de la langue</li> <li>• Centre de recherche en technologies langagières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portail linguistique du gouvernement du Canada</li> <li>• Produits d'apprentissage linguistique</li> <li>• Apprentissage de la langue seconde (note 4)</li> <li>• Initiatives jeunesse – Promotion de la dualité linguistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de traduction</li> <li>• Vitrines musicales pour les artistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de responsabilisation et de coordination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre d'excellence</li> </ul>

Notes :

1. La langue de choix correspond à l'une ou l'autre des langues officielles.
2. Englobe « Appui à l'enseignement dans la langue de la minorité », « Bourses d'été de langue » et « Moniteurs de langues officielles ».
3. Englobe « Appui aux communautés », « Initiatives jeunesse », « Fonds de développement culturel » et « Collaboration intergouvernementale ».
4. Englobe « Appui à l'enseignement de la langue seconde », « Bourses d'été de langue » et « Moniteurs de langues officielles ».

Sources : *Le cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*, appendice A, s.l., s.n., mars 2009, 89 p.; CANADA. MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN. *Mise en œuvre de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*, exposé PowerPoint, s.l., Secrétariat des langues officielles, janvier 2011. Dix-sept diapositives.

## Annexe 3 – Stratégie d'évaluation

Stratégie d'évaluation de la Feuille de route		
Questions de l'évaluation	Indicateurs	Sources/Méthodes
<b>Pertinence de la Feuille de route</b>		
1. La <i>Feuille de route</i> est-elle encore nécessaire dans la mesure où elle répond aux besoins des Canadiens?	Preuve de l'existence des besoins évoqués par la Feuille de route Preuve de besoins nouveaux et pertinents induits par l'évolution du contexte	Étude des documents (présentation au Conseil du trésor, plans d'activités, rapports sur les plans et les priorités (RPP), rapports ministériels sur le rendement (RMR), discours du Trône, annonce du budget, rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route) Analyse bibliographique (études consacrées aux langues officielles) Analyse secondaire des résultats des enquêtes (sondage sur les perceptions des CLOSM, recensement de 2006) Panels d'experts
	Perception des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO et des intervenants des majorités linguistiques	Entrevues auprès des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO et des intervenants des majorités linguistiques
<b>Harmonisation avec les priorités gouvernementales</b>		
2. Dans quelle mesure la <i>Feuille de route</i> s'harmonise-t-elle aux priorités de Patrimoine canadien, avec celles des ministères partenaires de la <i>Feuille de route</i> et celles du gouvernement fédéral dans son ensemble?	Liens entre les objectifs de la Feuille de route et les priorités du gouvernement fédéral Liens entre les objectifs de la Feuille de route et les objectifs stratégiques de Patrimoine canadien et des partenaires	Étude des documents (présentation au Conseil du trésor, RPP, RMR, discours du Trône, annonce du budget, rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route) Panels d'experts
	Perception des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route	Entrevues auprès des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route
<b>Harmonisation avec le rôle et les responsabilités du gouvernement</b>		
3. La <i>Feuille de route</i> est-elle cohérente avec le rôle et les responsabilités du gouvernement?	Lien entre la Feuille de route et le rôle et les responsabilités du gouvernement en matière de langues officielles	Étude des documents (présentation au Conseil du trésor, RPP, RMR, discours du Trône, LLO, règlements sur les LO, annonce du budget, rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route) Panels d'experts
	Perception des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des intervenants des majorités linguistiques	Entrevues auprès des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des intervenants des majorités linguistiques
<b>Conception et mise en œuvre dans la réalisation des résultats attendus</b>		
4. Dans quelle mesure le regroupement des initiatives des divers partenaires constitue-t-il un avantage pour leur mise en œuvre?  Existe-t-il des programmes/initiatives qui ne font pas partie de la Feuille de route, mais qui devraient être inclus?	Nombre et nature des liens, collaborations et activités entre les initiatives de la Feuille de route Autres programmes/initiatives pertinentes	Étude des documents (p. ex. rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route, rapport de mi-parcours sur la mise en œuvre de la Feuille de route)
	Perception des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO et des intervenants des majorités linguistiques	Entrevues auprès des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO et des intervenants des majorités linguistiques

Stratégie d'évaluation de la Feuille de route		
Questions de l'évaluation	Indicateurs	Sources/Méthodes
5. Dans quelle mesure la coordination de la <i>Feuille de route</i> est-elle satisfaisante?  Dans quelle mesure les structures de gouvernance de la Feuille de route sont-elles satisfaisantes?	Perception des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO	Étude des documents (p. ex. rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route, rapport de mi-parcours sur la mise en œuvre de la Feuille de route) Analyse de la base de données (SGIRLO) Entrevues auprès des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO
6. Quels facteurs ont favorisé et/ou ralenti la mise en œuvre/progression de la <i>Feuille de route</i> ?	Preuve de facteurs ayant nuit ou favorisé la mise en œuvre de la Feuille de route  Perception des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO	Étude des documents (p. ex. rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route, rapport de mi-parcours sur la mise en œuvre de la Feuille de route) Analyse des bases de données (SGIRLO)  Entrevues auprès des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO
Atteinte des résultats intermédiaires escomptés		
7. Dans quelle mesure la <i>Feuille de route</i> a-t-elle contribué à accroître la capacité des Canadiens d'expression française de l'ensemble du Canada et d'expression anglaise au Québec de vivre et de travailler au sein de communautés dynamiques dans la langue de leur choix?  Dans quelle mesure la <i>Feuille de route</i> a-t-elle permis aux Canadiens un accès continu et accru à des services de justice et de santé dans les deux langues officielles?  La <i>Feuille de route</i> fait-elle en sorte que les communautés se développent tant socialement qu'économiquement?	Preuves de la capacité des citoyens habitant dans les CLOSM de vivre dans leur milieu et d'avoir accès aux services dans leur propre langue (justice, santé, développement économique, éducation et immigration): Tendances démographiques Tendances socioéconomiques Niveau de participation sociocommunautaire Éventail des secteurs d'activités Niveau de satisfaction relié à l'accès au système de justice dans les deux LO Niveau de satisfaction relié à l'accès aux services de santé dans la langue de la minorité Nombre et pourcentage d'immigrants ayant reçu des services d'établissement en français. Nombre de points de service offrant des services en français aux nouveaux immigrants Degré d'impact dans les communautés en termes de développement des capacités, développement d'entreprises et des collectivités Taux de satisfaction des acteurs communautaires par rapport aux modèles et outils d'alphabetisation familiale % des partenaires pour le développement de la petite enfance qui s'inspirent des pratiques de la Table nationale Nombre et % des membres des CLOSM qui vivent dans les communautés qui sont desservies par des écoles et établissements d'enseignement postsecondaire de langue minoritaire Diversification de l'économie des CLOSM Taux d'activité ou taux de chômage des immigrants francophones	Étude des documents (plans d'activités, RPP, RMR, rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route, rapports annuels du SLO, rapports annuels du CLO) et des dossiers Analyse bibliographique (études consacrées aux langues officielles) Analyse des bases de données (SGIRLO) Analyse secondaire des résultats des enquêtes (sondage sur les perceptions des CLOSM, recensement de 2006) Études de cas Panels d'experts
	Perception des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO et des intervenants des majorités linguistiques	Entrevues auprès des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO et des intervenants des majorités linguistiques

<b>Stratégie d'évaluation de la Feuille de route</b>		
<b>Questions de l'évaluation</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Sources/Méthodes</b>
8. Les initiatives de la <i>Feuille de route</i> font-elles en sorte que les Canadiens sont conscients des avantages de la dualité linguistique et qu'ils ont les outils nécessaires pour l'apprécier?  Dans quelle mesure les Canadiens ont-ils une meilleure connaissance et utilisation des deux langues officielles?  Les Canadiens ont-ils un meilleur accès aux expressions culturelles des deux groupes linguistiques?  La <i>Feuille de route</i> a-t-elle permis de renforcer la capacité de l'industrie langagière?	Appréciation des utilisateurs / consommateurs relativement aux outils linguistiques et aux produits culturels disponibles dans les deux LO  Taux de satisfaction des clients et partenaires relativement aux outils linguistiques développés par l'initiative CNRC  Taux de satisfaction des lecteurs canadiens relativement à la disponibilité des traductions d'auteurs canadiens dans les deux langues officielles  Taux de satisfaction relativement aux outils linguistiques utilisés dans l'initiative de l'ÉFPC  Perceptions et niveau de connaissance des Canadiens à l'égard des langues officielles  Taux d'augmentation de la capacité au sein de l'industrie langagière (indicateur à revoir avec TPSGC)	Étude des documents (plans d'activités, RPP, RMR, rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route, rapports annuels du SLO) et des dossiers  Analyse bibliographique (études consacrées aux langues officielles)  Analyse des bases de données (SGIRLO)  Analyse secondaire des résultats des enquêtes (sondage sur les perceptions des CLOSM, recensement de 2006)  Panels d'experts
9. Les initiatives de la <i>Feuille de route</i> contribuent-elles au renforcement de la capacité du gouvernement du Canada en matière de langues officielles?  La coordination du PLO et la dualité linguistique au sein de la fonction publique fédérale se sont-elles renforcées?	Niveau de qualité de l'information sur le rendement en matière de langues officielles  Preuves de progrès accomplis de la situation des langues officielles dans les institutions fédérales  Preuves de progrès accomplis dans la gouvernance et la coordination du PLO  Perception des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO	Étude des documents (plans d'activités, RPP, RMR, rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route, rapports annuels du SLO) et des dossiers  Analyse bibliographique (études consacrées aux langues officielles)  Analyse des bases de données (SGIRLO)  Analyse secondaire des résultats des enquêtes (sondage sur les perceptions des CLOSM, recensement de 2006)  Panels d'experts
10. Les initiatives de la <i>Feuille de route</i> ont-elles eu des répercussions négatives ou positives inattendues?	Preuve des effets imprévus (positifs et négatifs)  Perception des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO	Étude des documents (rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route, rapports annuels du SLO) et des dossiers  Analyse des bases de données (SGIRLO)  Études de cas  Entrevues auprès des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route et des autres parties prenantes du PLO
<b>Démonstration d'efficience et d'économie</b>		
11. Utilise-t-on les moyens les plus efficaces pour atteindre les résultats escomptés?	Preuve qu'un système a été mis en place pour gérer efficacement et économiquement les fonds  Contraintes opérationnelles rencontrées au cours de la mise en œuvre  Perception des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route	Étude des documents (rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route) et des dossiers  Analyse des bases de données (SGIRLO, bases de données financières)  Entrevues auprès des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route
12. Y a-t-il d'autres façons d'atteindre les mêmes résultats plus efficacement?	Preuves d'autres mécanismes pouvant servir à obtenir des résultats semblables  Perception des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route	Étude des documents (rapports d'évaluation des partenaires de la Feuille de route) et des dossiers  Entrevues auprès des gestionnaires et des partenaires de la Feuille de route

## Annexe 4 – Liste des évaluations des initiatives de la Feuille de route

Le tableau ci-dessous fait le bilan, en date du 26 septembre 2012, de l'information reçue des 32 initiatives de la Feuille de route relativement à leur évaluation individuelle.

Évaluations des initiatives de la Feuille de route			
Ministères et agences	Initiatives	Statut de l'évaluation	Code
Agence de promotion économique pour le Canada atlantique (APECA)	1. Appui à l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick	Aucune évaluation. Tableau de données 2009-2012	D
	2. Initiative de développement économique	Évaluation intégrée de l'IDE (GGI)	C
Citoyenneté et immigration Canada (CIC)	3. Recrutement et intégration des immigrants	Évaluation complétée (CIC)	C
Conseil national de recherches du Canada (CNRC)	4. Centre de recherche en technologies langagières	Évaluation complétée (CNRC)	C
Développement économique Canada pour les régions du Québec (DÉC-Q)	5. Initiative de développement économique	Évaluation intégrée de l'IDE (GGI)	C
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DÉO)	6. Initiative de développement économique	Évaluation intégrée de l'IDE (GGI). <i>Management Review</i> de DÉO (Bisson)	C
École de la fonction publique du Canada (ÉFPC)	7. Élargir l'accès aux produits d'apprentissage	Évaluation complétée (Malatest)	C
Industrie Canada (IC), FedNor et FedDev Ontario et CanNor	8. Initiative de développement économique	Évaluation complétée de l'IDE (GGI) Évaluation complétée de FedNor (IC)	C
Justice Canada (JC)	9. Fonds de mise en œuvre de la Loi sur les contraventions	Évaluation complétée (JC)	C
	10. Accès à la justice dans les deux langues officielles	Évaluation complétée (JC)	C
	11. Cadre de responsabilisation et de coordination	Évaluation complétée (JC)	C

<b>Évaluations des initiatives de la Feuille de route</b>			
<b>Ministères et agences</b>	<b>Initiatives</b>	<b>Statut de l'évaluation</b>	<b>Code</b>
Patrimoine canadien (PCH)	12. Appui à l'enseignement dans la langue de la minorité	Ébauche du rapport d'évaluation (PCH)	É
	13. Appui à l'enseignement de la langue seconde	Ébauche du rapport d'évaluation (PCH)	É
	14. Bourses d'été de langue	Ébauche du rapport d'évaluation (PCH)	É
	15. Appui aux CLOSM	Ébauche du rapport d'évaluation (PCH)	É
	16. Coopération intergouvernementale	Ébauche du rapport d'évaluation (PCH)	É
	17. Moniteurs de langues officielles	Ébauche du rapport d'évaluation (PCH)	É
	18. Fonds de développement culturel	Ébauche du rapport d'évaluation (PCH)	É
	19. Initiatives jeunesse	Ébauche du rapport d'évaluation (PCH)	É
	20. Étude du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	Aucune évaluation Rapport de l'étude	D
	21. Programme national de traduction pour l'édition du livre	Aucune évaluation Feuille de données de 2009-2011 Feuille de données incomplète pour 2011-2012	D
	22. Vitrines musicales pour les artistes	Aucune évaluation. Feuille de données de 2008-2011.	D
	23. Cadre de responsabilisation et de coordination (SLO)	Ébauche du rapport d'évaluation (PCH)	É
Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC)	24. Fonds d'habilitation pour les CLOSM	Constatations préliminaires d'évaluation (RHDCC)	É
	25. Projet pilote de garde d'enfants	Aucune évaluation de programme Plusieurs rapports d'étude	D
	26. Alphabétisation	Évaluation du programme hôte, sans données concernant les CLOSM	C

<b>Évaluations des initiatives de la Feuille de route</b>			
<b>Ministères et agences</b>	<b>Initiatives</b>	<b>Statut de l'évaluation</b>	<b>Code</b>
	27. Améliorer les moyens des ONG pour le développement de la petite enfance	Évaluation non complétée	0
Santé Canada (SC)	28. Formation, réseaux et accès aux services de santé	Ébauche du rapport d'évaluation	É
Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), Bureau du Dirigeant principal en ressources humaines	29. Centre d'excellence des langues officielles	Sommaire des constatations préliminaires de l'évaluation (SCT)	É
Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC)	30. Portail linguistique	Sommaire des constatations de l'évaluation (TPSGC)	É
	31. Initiative de l'industrie de la langue	Sommaire des constatations de l'évaluation (TPSGC)	É
	32. Bourses universitaires en traduction	Sommaire des constatations de l'évaluation (TPSGC)	É

**Codes concernant les données reçues :**

C : évaluation complétée = 11

É : ébauche du rapport ou constatations préliminaires de l'évaluation = 15

D : données de l'initiative = 5

0 : aucune donnée reçue = 1

## Annexe 5 – Cadre d’analyse pour les études de cas sur la vitalité

### Études de cas sur la vitalité des CLOSM

La seconde série d’études s’est concentrée sur la vitalité des CLOSM, en lien avec les appuis qui y sont donnés par le gouvernement fédéral au titre de la Feuille de route, y compris les PALO. Il est à noter que ces études de cas ont été menées dans le cadre de l’évaluation de la Feuille de route, mais leurs résultats ont également été utilisés pour l’évaluation des PALO.

L’équipe d’évaluation a pris connaissance des travaux menés par la DGPALO depuis 2010 afin de développer un cadre de référence pour favoriser l’épanouissement des CLOSM. À partir d’une revue des écrits et de la consultation de quelques experts, constitué principalement d’universitaires spécialisés dans le domaine des langues officielles et des CLOSM, l’équipe a développé un cadre de référence qui structure les facteurs de vitalité à prendre en compte dans la planification des interventions du ministère en faveur de la vitalité. Ce cadre conclut que la vitalité se manifeste par :

- Un renouvellement démographique et démolinguistique, soit l’accroissement naturel de la population, l’immigration, et les pratiques linguistiques qui assurent la rétention et la transmission de la langue.
- Des individus qui ont un sentiment d’appartenance à la communauté linguistique, qui ont des aspirations et des comportements individuels conséquents.
- Une communauté qui possède un leadership collectif et une capacité de mobilisation.
- Un milieu qui offre la possibilité d’être éduqué dans sa langue, qui offre des activités culturelles et de loisirs dans sa langue, une présence d’institutions et une offre active de services, la possibilité de participer à l’essor économique et sociale de sa communauté et une visibilité de la langue.
- Des rapports avec la majorité qui se traduisent par une adhésion à la dualité linguistique et une coopération entre les deux groupes linguistiques, une reconnaissance et un respect des droits linguistiques, et une influence et du pouvoir au sein des institutions de la majorité.
- Enfin, la capacité des communautés à s’inscrire dans un environnement linguistique plus vaste. (Canada, PCH, 2012)

Le cadre d’évaluation comprend une série de variables de vitalité, accompagnés d’indicateurs à observer dans une CLOSM concrète dans le cadre des études de cas (voir tableau ci-dessous).

Profil de la vitalité des CLOSM, variables et indicateurs correspondants			
VARIABLES DE VITALITÉ	INDICATEURS RELATIFS À LA LANGUE DE LA MINORITÉ	SPÉCIFICATIONS	SOURCE DE DONNÉES <sup>47</sup>

<sup>47</sup> D = Données statistiques; C= Consultations sur place; O = Observation sur place

Profil de la vitalité des CLOSM, variables et indicateurs correspondants			
VARIABLES DE VITALITÉ	INDICATEURS RELATIFS À LA LANGUE DE LA MINORITÉ	SPÉCIFICATIONS	SOURCE DE DONNÉES <sup>47</sup>
<b>Une communauté qui se renouvelle...</b>			
1. Démographiquement	Type de milieu (rural/urbain, central/périphérique)	D : selon la typologie de StatCan C : selon l'auto-catégorisation	D,C
	Population totale et poids relatif à la majorité		D
	Croissance démographique – IMM <sup>48</sup>		D
	Migration nette – IMM	Migration et immigration	D
	Durée de séjour des immigrants	D : données de registres ou déduites des données de recensement C : perception	D,C
	Nombre et poids relatif de l'immigration – IMM		D,C
	Exogamie		D
	Vieillissement de la population	Indice jeunes/vieux	D,C
	Rétention des jeunes – IMM	Perceptions	C
2. Par ses pratiques linguistiques	Continuité linguistique		D
	Transmission intergénérationnelle	D : données de recensement C : perceptions	D,C
	Langue de travail	D : données de recensement C : perceptions	D,C
	Langue parlée régulièrement à la maison		D
	Connaissance des deux langues officielles		D
<b>Des individus qui ont ...</b>			
3. Un sentiment d'appartenance et de solidarité avec la communauté linguistique	Auto-identification linguistique	Inclure toutes les catégories d'appartenance utilisées	C
	Auto-identification culturelle	Préciser si l'appartenance culturelle recoupe ou non la langue de la minorité	C
4. Des aspirations et des comportements individuels conséquents	Langue(s) parlée(s) à la maison	Le plus souvent et régulièrement	D
	Langue d'instruction des enfants	Préciser si dans la langue de la minorité ou dans la langue seconde	D,C
	Participation aux activités de la CLOSM	Inclure toute activité considérée comme reliée à la CLOSM	C,O
	Engagement bénévole dans les organismes de la CLOSM	Inclure tous les organismes considérés comme « leurs »	C
	Bienveillance à l'endroit des membres de la CLOSM dans le besoin (personnes âgées, handicapées, violentées, etc.)	Perception quant aux services offerts et attitudes à l'égard de cette bienveillance	C
	Perception à l'égard du statut de la langue	Statut = reconnaissance formelle ou informelle	C

<sup>48</sup> IMM = Indice minorité-majorité.

<b>Profil de la vitalité des CLOSM, variables et indicateurs correspondants</b>			
<b>VARIABLES DE VITALITÉ</b>	<b>INDICATEURS RELATIFS À LA LANGUE DE LA MINORITÉ</b>	<b>SPÉCIFICATIONS</b>	<b>SOURCE DE DONNÉES<sup>47</sup></b>
	Perception à l'égard de l'avenir de la langue	À l'horizon de 30 ans (une génération)	C

#### **Une communauté qui possède...**

5. Un leadership collectif	Vision, plan ou projet collectifs concertés de la CLOSM	Toutes formes de stratégies établies collectivement, à court, moyen et long termes	C
	Présence d'organismes porte-parole ou représentatifs de la CLOSM	Perception qu'il y a un ou des organismes qui parlent légitimement au nom de la CLOSM	C
	Gouvernance inclusive (femmes, jeunes, aînés, nouveaux arrivants) des organismes de la CLOSM	Preuves et perceptions	C
	Niveau, variété et durabilité des sources de financement disponibles	Perceptions relatives à l'évolution des sources de financement disponibles, à leur variété	C
	Niveau et qualité de ressources humaines disponibles	Perceptions quant à la disponibilité de personnel qualifié pouvant opérer les organismes de la CLOSM	C
	Confiance envers les organismes porte-parole ou représentatifs de la CLOSM	Perceptions quant à l'évolution du niveau de confiance des membres de la CLOSM envers les organismes qui les représentent	C
6. Une capacité de mobilisation	Actions collectives menées au nom de la CLOSM	Exemples d'actions significatives menées par les membres de la CLOSM pour leur bénéfice collectif	C
	Utilisation des réseaux sociaux	Exemples d'usages des réseaux sociaux afin de mobiliser les membres de la CLOSM	C
	Participation aux actions collectives	Degré de participation des membres de la CLOSM	C

#### **Un milieu qui offre ...**

7. Un continuum d'éducation dans la langue de la minorité	Disponibilité et obstacles aux services à la petite enfance	C : perception des besoins et défis O : visite des services	C,O
	Qualité des services scolaires disponibles	Satisfaction de la communauté à l'égard des installations, des programmes, des ressources pédagogiques, du personnel enseignant, des spécialistes	C
	Attraction des enfants des ayants droit	Perception quant à l'attraction exercée par les écoles de langue française, les programmes de français langue seconde et les écoles de langue anglaise	C
	Succès scolaire	Perception quant aux chances	C

Profil de la vitalité des CLOSM, variables et indicateurs correspondants			
VARIABLES DE VITALITÉ	INDICATEURS RELATIFS À LA LANGUE DE LA MINORITÉ	SPÉCIFICATIONS	SOURCE DE DONNÉES <sup>47</sup>
8. Des activités culturelles, patrimoniales et de loisirs		de succès des élèves compte-tenu des services scolaires offerts	
	Collaboration entre l'école et la communauté	C : perception sur l'ouverture de l'école à la communauté et l'engagement de la communauté dans l'école O : visite des espaces partagés	C,O
	Présence de mesures d'intégration des immigrants à l'école	Telles que francisation ou adaptation culturelle pour élèves et parents, consultation spécifique aux nouveaux arrivants, etc.	C
	Accès à l'enseignement postsecondaire	C : perceptions quant à la disponibilité et la variété des programmes offerts, les obstacles à l'accès, etc. O : types d'accès (campus, classes, points d'accès à distance)	C,O
	Accès aux ressources d'alphabétisation	Types de ressources, types d'accès, types d'apprenants visés	C
9. Des institutions et des services fonctionnant dans la langue de la minorité	Présence d'infrastructures culturelles, artistiques et patrimoniales	Centre culturel, salle de spectacle, musée, salle de jeu, etc.	C,O
	Présence de moyens de création, de promotion et de circulation des produits culturels de la CLOSM	Groupes de théâtres, de musique, réseaux de spectacles	C,O
	Disponibilité des chaînes de télévision	Bouquet de chaînes télé sur le câble, chaînes publiques, etc.	C,O
	Ouverture à l'expression de la diversité culturelle	Occasions d'expressions de la diversité culturelle	C
	Présence de lieux de culte	Cultes traditionnels ou nouveaux	C,O
	Accès aux produits culturels	Radios, librairies, bibliothèques, spectacles	C,O
	Présence de célébrations de la nature linguistique ou culturelle de la CLOSM	Festival, carnaval, commémoration	C
9. Des institutions et des services fonctionnant dans la langue de la minorité	Nombre et variété des institutions contrôlées par la CLOSM	Institution : organisation à caractère public, tel que municipalité, établissement de services sociaux et de santé	C,O
	Nombre et variété des réseaux	Tous les groupes, associations, comités, clubs dans lesquels les membres de la CLOSM participent et se rencontrent	C,O
	Présence de médias communautaires	Journaux, radios, portails Internet	C,O
	Étendue des services rendus à la	Services postaux, de taxation,	D,C,O

Profil de la vitalité des CLOSM, variables et indicateurs correspondants			
VARIABLES DE VITALITÉ	INDICATEURS RELATIFS À LA LANGUE DE LA MINORITÉ	SPÉCIFICATIONS	SOURCE DE DONNÉES <sup>47</sup>
9. Accès aux services sociaux et de santé	CLOSM dans sa langue par les organismes communautaires et les divers ordres de gouvernement (fédéral, provincial, territorial, régional et municipal)	de permis, d'enregistrement	
	Degré d'innovation dans la prestation des services	Guichet unique, etc.	C,O
	Accès aux services sociaux et de santé		C,O
	Accès à une information juridique et aux services judiciaires	Documentation et activités de sensibilisation aux droits linguistiques, tribunaux	C,O
	Accès aux ressources de développement économique et d'employabilité	Bureaux d'aide au développement économique, Centre de recherche d'emploi et de formation à l'emploi	C,O
10. Une visibilité à la langue de la minorité	Présence dans la nomenclature des lieux (odonymie)	Noms des communautés, quartiers, rues, places, édifices, cours d'eau	C,O
	Présence dans l'affichage public	Panneaux d'accueil dans la communauté, affichage routier, dans les édifices publics	C,O
	Présence dans l'affichage commercial	Affichage publicitaire, nom de commerce	C,O
	Présence sur Internet et dans les médias sociaux	Page Web, comptes Facebook ou autre	C
	Manifestation dans l'espace public	Événements publics se déroulant en français	C,O
11. Une intégration économique et sociale	Statut socioéconomique des individus dans la CLOSM (revenu, emploi, niveau d'éducation) en comparaison avec la majorité – IMM		D
	Écart des revenus dans la CLOSM – IMM		D
	Nature du marché de l'emploi dans et à proximité de la CLOSM	Grands employeurs et secteurs d'emploi	D,C
	Présence d'entreprises / employeurs où la langue de la minorité est utilisée	Perceptions sur les occasions de travailler dans la langue de la CLOSM	C
	Présence de réseaux d'affaires	Unilingues ou bilingues	C
	Présence et évolution de l'économie créative	Entreprises et emplois dans les bibliothèques et archives, préservation du patrimoine culturel et naturel, arts de la scène, festivals, arts visuels, artisanat, édition, médias, audio-visuel, musique,	D,C

<b>Profil de la vitalité des CLOSM, variables et indicateurs correspondants</b>			
<b>VARIABLES DE VITALITÉ</b>	<b>INDICATEURS RELATIFS À LA LANGUE DE LA MINORITÉ</b>	<b>SPÉCIFICATIONS</b>	<b>SOURCE DE DONNÉES<sup>47</sup></b>
		publicité, architecture, design, éducation et formation <sup>49</sup>	
	Présence et évolution de l'économie collective (coopératives, économie sociale)	Entreprises et emplois dans les coopératives et entreprises d'économie sociale	D,C
	Présence et évolution de l'économie du savoir	Entreprises et emplois dans le secteur de la recherche et développement, des technologies, de l'enseignement postsecondaire, des cabinets de professionnels (médecins, avocats, consultants...)	D,C
<b>Des rapports avec la majorité qui se traduisent par ... :</b>			
12. Une adhésion de la majorité et coopération entre les deux groupes linguistiques	Nombre d'activités communautaires menées conjointement dans la langue de la minorité et dans la langue de la majorité		C
	Niveau de bilinguisme chez la majorité avoisinant la CLOSM	D : données de recensement C : perception de la CLOSM	D,C
	Nombre d'élèves dans les programmes de langue seconde	D : données des écoles C : perceptions d'intérêt chez la majorité	D,C
	Présence de la langue de la minorité dans les commerces	C : perceptions O : visites et essais dans les commerces très fréquentés	C,O
	Degré d'insécurité linguistique chez la CLOSM	C : perceptions	C,O
	Degré de couverture des activités de la CLOSM dans les médias de la majorité	C : perceptions O : exemples de présence médias	C,O
13. La reconnaissance et le respect des droits linguistiques	Type de statut reconnu à la CLOSM aux plans local et régional	Municipalité et autres instances régionales	C
	Perceptions de la majorité à l'égard des droits linguistiques de la CLOSM	Perceptions des répondants de la majorité et de la CLOSM	C
	Perceptions des membres de la CLOSM à l'égard de leurs droits linguistiques		C
14. L'influence et le pouvoir des CLOSM au sein des institutions publiques	Nombre d'élus municipaux, provinciaux et fédéraux issus de la CLOSM	Perceptions des répondants de la CLOSM	C
	Présence des membres de la CLOSM dans les postes de direction des institutions	Perceptions des répondants de la CLOSM	C

<sup>49</sup> Statistique Canada. (2011). *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture*. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/87-542-x/2011001/c-g/cg05-fra.htm>

<b>Profil de la vitalité des CLOSM, variables et indicateurs correspondants</b>			
<b>VARIABLES DE VITALITÉ</b>	<b>INDICATEURS RELATIFS À LA LANGUE DE LA MINORITÉ</b>	<b>SPÉCIFICATIONS</b>	<b>SOURCE DE DONNÉES<sup>47</sup></b>
	publiques		
	Nombre de fonctionnaires (municipaux, provinciaux, fédéraux) issus de la CLOSM	Perceptions des répondants de la CLOSM	C
	Nombre d'instances consultatives auxquelles participent les organismes de la CLOSM	Consultations orchestrées par autorités publiques, acteurs économiques ou autres	C
	Preuves de changements provoqués par la CLOSM en vertu de ses droits	Acquis au terme de revendications, négociations, de mobilisations	C
<b>Une capacité de s'inscrire dans un environnement linguistique plus vaste, c'est-à-dire pour ...</b>			
15. Pour les francophones, s'arrimer à une francophonie plus vaste et plus forte	Initiatives de promotion de la communauté auprès d'autres lieux de la francophonie	Exemples de promotion touristique ou autre à l'extérieur de la région	C
	Nature des liens avec des réseaux francophones provinciaux, panaadiens ou internationaux		C
	Existence d'un jumelage à d'autres communautés francophones		C
16. Pour les anglophones du Québec, participer pleinement à la société québécoise	Nature de l'appui fédéral et provincial à la vitalité à la communauté anglophone	Perceptions quant à la reconnaissance Exemples d'investissements concrets	C
	Nature de la valorisation des arts, de la culture et du patrimoine anglophone de la communauté	Même que variable 8	C
	Nature de la participation aux institutions québécoises	Exemples de participation dans des institutions linguistiques, culturelles, touristiques ou autres qui incluent les communautés francophones et anglophones	C

Ce modèle a été soumis à un panel d'experts de la vitalité des CLOSM pour validation. Bonifié, il a ensuite mis à l'essai dans neuf CLOSM.

Les CLOSM ont été sélectionnées selon les critères suivants :

- Région du Canada
- Taille de la CLOSM
- Poids relatif par rapport à la majorité
- Croissance relative de la population
- Indice de continuité linguistique
- Poids relatif de l'immigration et de la migration
- Rurale / urbaine; centrale ou périphérique

Les CLOSM retenues sont présentées dans le Tableau ci-dessous.

<b>CLOSM choisies pour les études de cas</b>		
<b>CLOSM</b>	<b>Raison</b>	<b>Expert</b>
Summerside (PE)	Région atlantique, très petite communauté, urbaine, traditionnelle, culturellement homogène, très minoritaire, en déclin démographique.	MD
Bathurst (NB)	Région atlantique, petite communauté urbaine, bilingue, culturellement homogène, en déclin démographique.	MD
New Carlisle (QC)	Québec, très petite communauté rurale, traditionnelle, culturellement homogène, éloignée, bilingue, démographiquement stable.	MD
Beaconsfield (QC)	Québec, région de Montréal, communauté urbaine, centrale, fusion de cultures traditionnelles nouvelles (immigration), bilingue, en croissance démographique.	SG
Pontiac (QC)	Québec, petite communauté rurale-urbaine, centrale, bilingue, culturellement homogène mais migrante, en croissance démographique.	SG
Timmins (ON)	Ontario, petite communauté urbaine, éloignée, traditionnelle, culturellement homogène, bilingue, en décroissance démographique.	PRA
London (ON)	Ontario, grande communauté urbaine, centrale, culturellement hétérogène, très minoritaire, en croissance démographique.	PRA
Gravelbourg (SK)	Région de l'Ouest, très petite communauté rurale, éloignée, bilingue, démographie stable, culturellement homogène.	PRA
Surrey (BC)	Région de l'Ouest, grande communauté urbaine, centrale, très minoritaire, en croissance démographique, culturellement hétérogène.	MJ

L'équipe d'évaluation a fait une visite terrain de trois jours dans chaque communauté afin de réaliser des entrevues individuelles ou groupées avec des chefs de file et des représentants des groupes ciblés en tant que bénéficiaires dans la communauté, des acteurs ayant participé à la mise en œuvre des initiatives fédérales et des observateurs locaux réputés et des membres de la communauté majoritaire qui les avoisine. En outre, elle a fait une observation directe de l'espace occupé par la communauté minoritaire, incluant ses propres institutions, les établissements d'enseignement, les services publics et le paysage linguistique (affichage public et privé), etc.

## Bibliographie

Canada. Commissariat aux langues officielles. (2007). *Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain*. Ottawa.

\_\_\_\_\_ (2008). *Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 2 : trois communautés anglophones du Québec*.

\_\_\_\_\_ (2010). *Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 3 : trois communautés francophones de l'Ouest canadien.*

Canada. Patrimoine canadien. (2012). *Cadre de référence pour favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire*. Ottawa : DGPALO, Ébauche du 4 avril 2012.

Dufresne, Fred. (2011). *Réflexion sur les déterminants opérationnels de la vitalité des communautés de langue officielle au Canada*. Ottawa : Groupe de recherche sur les politiques, Patrimoine canadien. Juin.

Forgues, É. (2010). « La gouvernance des communautés francophones en situation minoritaire et le partenariat avec l'État », *Politique et Sociétés*, vol. 29, n° 1, p. 88.

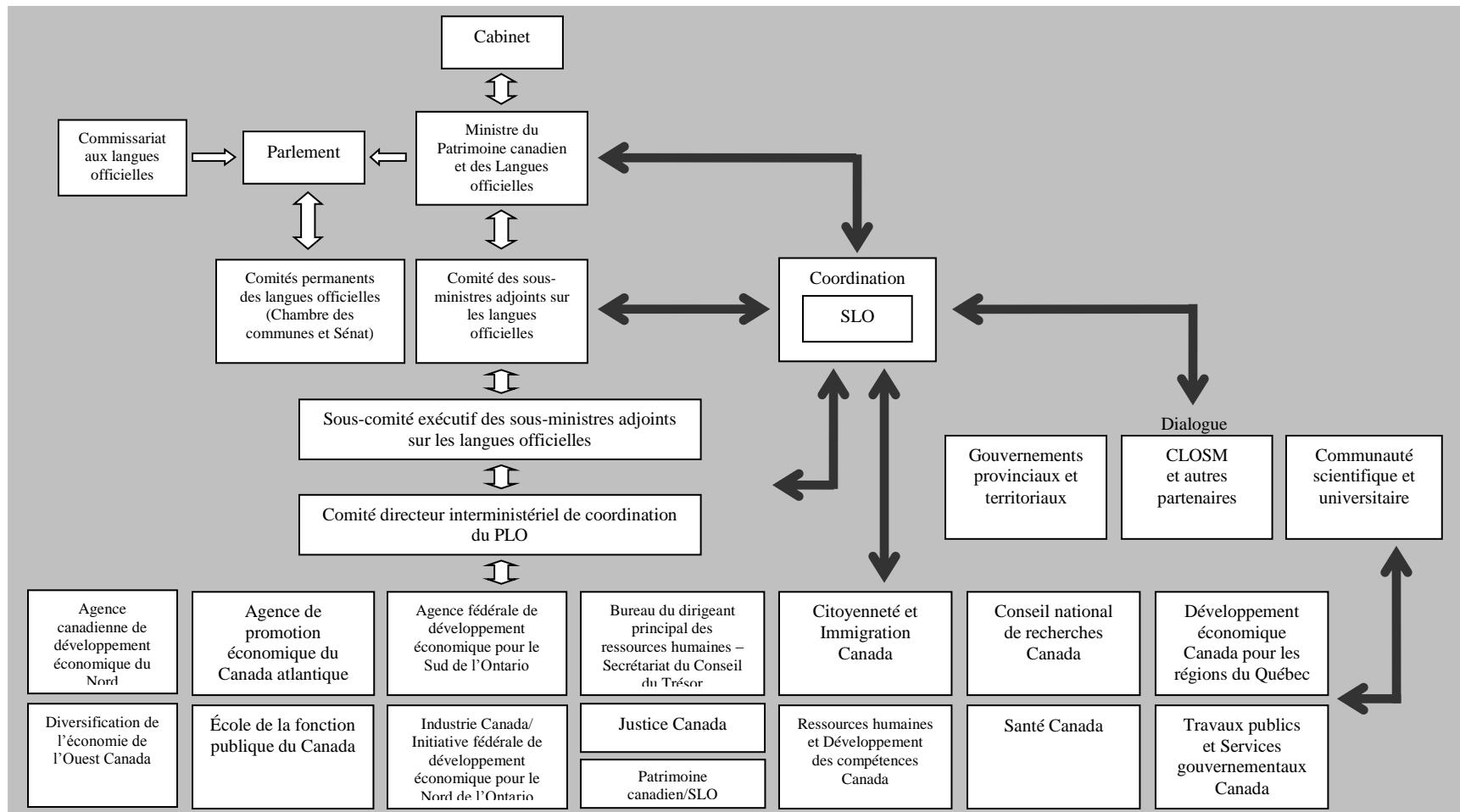
Forgues, É. et Traisnel, C. (2011). *L'engagement social des francophones et des anglophones en situation minoritaire*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, mars, p. 118.

Gilbert, Anne (sous la dir. de) (2010). *Territoires francophones. Études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*. Québec : Septentrion.

Johnson, Marc. L. (2012). *L'Analyse différenciée francophone. Outil pour le développement de la francophonie ontarienne*. Ottawa : RDÉE Ontario.

Johnson, Marc L. et Paule Doucet. (2006). *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*. Ottawa : Commissariat aux langues officielles.

## Annexe 6 – Structure de gouvernance de la FdR (2011)



Source : CANADA. MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN. *Mise en œuvre de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*, exposé PowerPoint, s.l., Secrétariat des langues officielles, janvier 2011. Dix-sept diapositives.

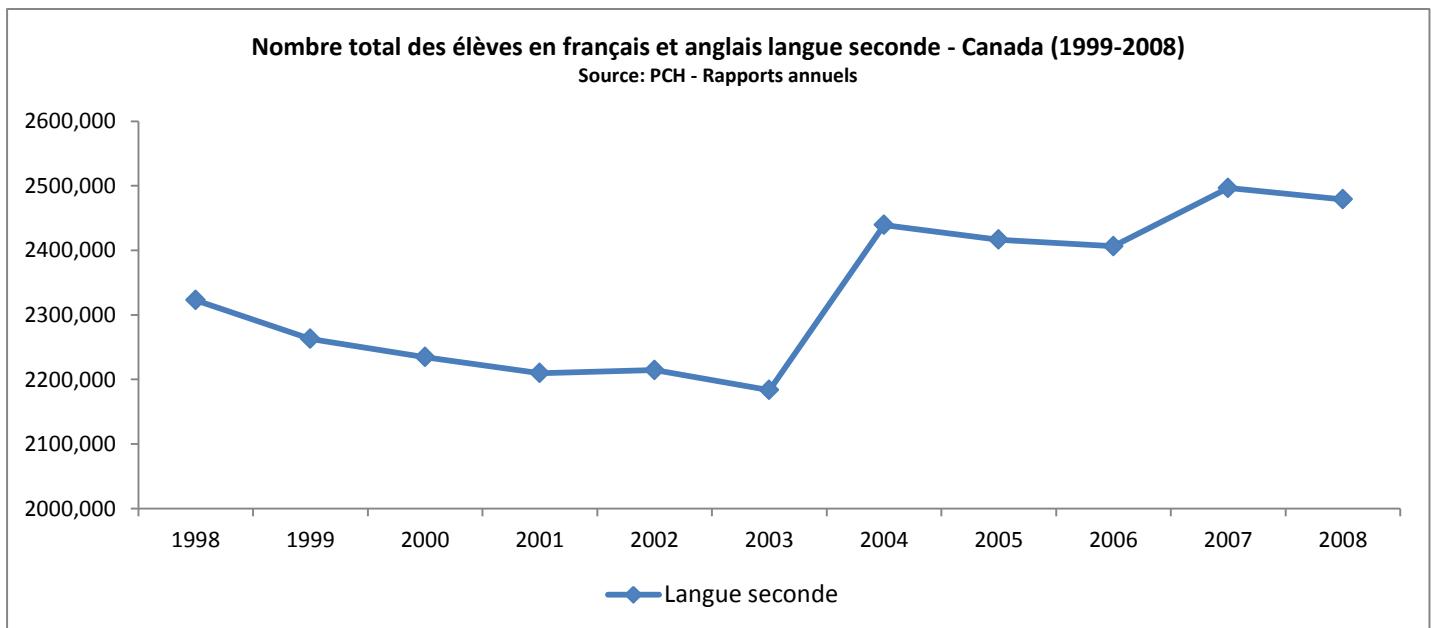
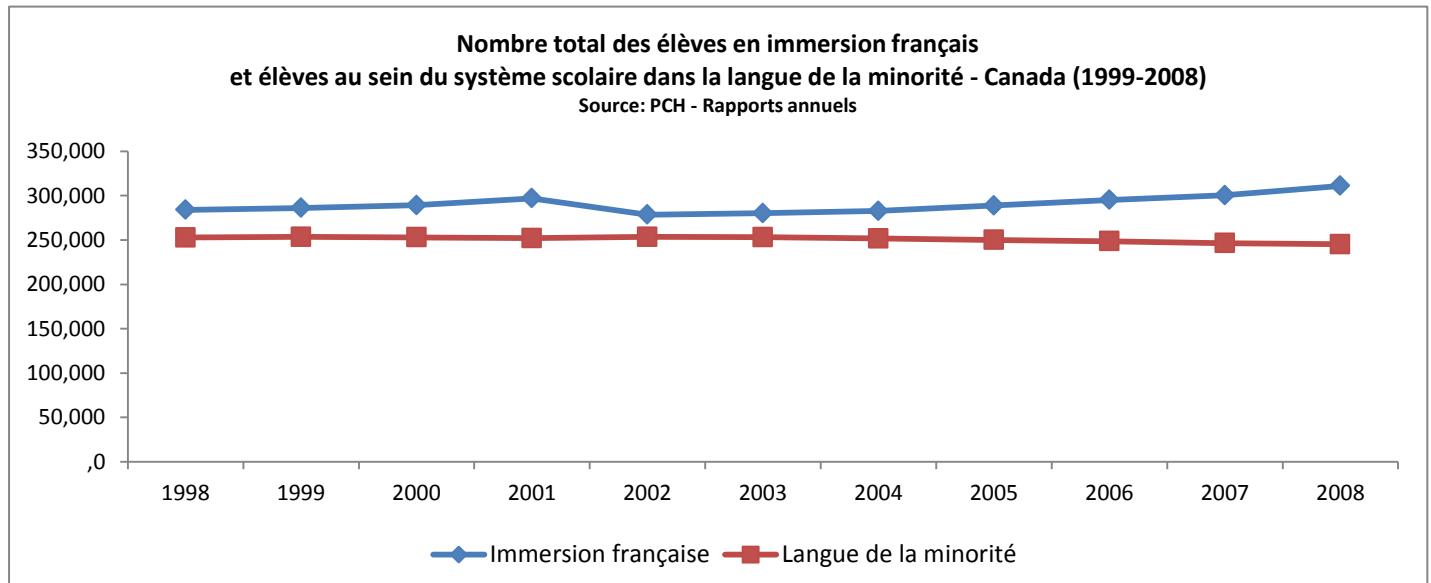
## Annexe 7 – Population minoritaire qui habite à proximité d'un organisme qui diffuse à la radio ou distribue un journal communautaire

Population minoritaire qui vit à proximité (25km ou moins) d'un organisme minoritaire qui diffuse à la radio ou distribue un journal communautaire			
Région	Total	Organismes minoritaires – Médias*	
		Vivant à moins de 25km	%
Canada	2 120 990	1 686 285	79,5%
Canada moins le Québec	1 026 805	677 880	66,0%
Terre-Neuve-et-Labrador	1 920	865	45,1%
Île-du-Prince-Édouard	5 105	2 860	56,0%
Nouvelle-Écosse	32 305	20 475	63,4%
Nouveau-Brunswick	235 375	183 440	77,9%
Québec	1 091 430	1 006 365	92,2%
Ontario	564 935	392 190	69,4%
Manitoba	43 170	28 385	65,8%
Saskatchewan	14 495	3 215	22,2%
Alberta	63 330	40 570	64,1%
Colombie-Britannique	66 170	5 880	8,9%
Yukon	1 240	975	78,6%
Territoires du Nord-Ouest	1 075	765	71,2%
Nunavut	440	300	68,2%

\*Organismes de la minorité, médias écrits ou radiodiffusion, actif (validation moins de 5 ans), membres de l'APF, ARC, QCNA et d'autres journaux et radios indépendantes. La radio de Radio-Canada a été exclue de l'analyse. Le droit, l'Acadie Nouvelle et The Gazette ont été inclus dans cette analyse.

Source : Patrimoine canadiens. (2011e). Données sur la couverture des organismes minoritaires qui diffusent à la radio ou distribue un journal communautaire; du Groupe de recherche sur les politiques, Patrimoine canadien; tableaux Excel fournis le 8 mai 2012

## Annexe 8 – Effectifs en langue seconde et langue première



<b>Étudiants en français et étudiants en anglais qui apprennent une langue seconde dans les systèmes de la majorité</b>					
<b>Année</b>	<b>Population totale au sein des écoles de la majorité</b>	<b>Langue seconde</b>		<b>Immersion française</b>	
		<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
1975-1976	4 942 538	2 252 995	45,6%	5 292	0,1%
2007-2008	4 585 087	2 478 941	54,1%	311 055	6,8%
2008-2009	4 540 047	2 423 817	53,4%	317 582	7,0%
2009-2010	4 509 352	2 413 352	53,5%	328 626	7,3%
<b>Étudiants de langue anglaise dans les systèmes de la majorité qui apprennent le français comme langue seconde (Canada moins le Québec)</b>					
1975-1976	3 787 194	1 501 756	39,7%	5 292	0,1%
2007-2008	3 768 097	1 739 709	46,2%	311 055	8,3%
2008-2009	3 741 681	1 703 557	45,5%	317 582	8,5%
2009-2010	3 724 390	1 710 330	45,9%	328 626	8,8%
<b>Étudiants du système d'éducation de langue française qui apprennent l'anglais comme langue seconde au Québec</b>					
1975-1976	1 155 344	751 239	65,0%	n.d.	
2007-2008	816 990	739 232	90,5%	n.d.	
2008-2009	798 366	720 260	90,2%	n.d.	
2009-2010	784 962	703 022	89,6%	n.d.	

Source : PCH – Rapports annuels

## **Annexe 9 – Effet de levier de l’Initiative de développement économique (IDE).**

<b>Agence</b>	<b>Effet de levier : financement reçu par dollar investi par l’IDE</b>
APECA	1,02\$
DÉC-Q	1,71\$
FedNor	1,20\$
FedDev	1,17\$
DÉO	0,65\$
CanNor	0,37
<b>Cible IDE</b>	<b>0,15\$</b>

Source : Goss-Gilroy Inc. (2012). *Summative Evaluation of the Economic Development Initiative under the 2009-2013 Strategy for Official Languages: Roadmap for Canada’s Linguistic Duality*. Ottawa: Industrie Canada.

## Annexe 10 – Prévisions et dépenses réelles de financement des initiatives de la Feuille de route<sup>50</sup>

Dépenses réelles 2008-2012 et dépenses prévues 2012-2013 de la Feuille de route par initiative (M\$)						
Partenaires fédéraux	Dépenses réelles				Total des dépenses réelles 2008-2012	Dépenses prévues 2012-2013
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012		
<b>Patrimoine canadien</b>						
Initiatives jeunesse	0.00	12.50	0.00	0.00	12.50	0.00
Fonds de développement culturel	0.00	3.50	3.50	3.50	10.50	3.50
Cadre de responsabilisation et de coordination (SLO)	1.91	2.12	1.97	1.48	7.48	1.70
Appui à l'enseignement dans la langue de la minorité	56.00	56.00	56.00	56.00	224.00	56.00
Appui à l'enseignement dans la langue seconde	38.00	38.00	38.00	38.00	152.00	38.00
Bourses d'été de langues	8.01	8.00	8.00	8.00	32.01	8.00
Appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire	4.50	4.50	4.50	4.50	18.00	4.50
Coopération intergouvernementale	4.50	4.50	4.50	4.50	18.00	4.50
Moniteurs de langues officielles	4.00	4.00	4.00	4.00	16.00	4.00
Vitrines musicales pour les artistes des communautés	0.50	1.00	1.00	1.00	3.50	1.00
Programme national de traduction pour l'édition du livre	0.00	0.75	0.80	0.59	2.14	1.00
Sous total	117.42	134.87	122.27	121.57	496.13	122.20
<b>Justice Canada</b>						
Cadre de responsabilisation et de coordination (SDLO)	0.36	0.49	0.47	0.43	1.75	0.47
Fonds de mise en application de la <i>Loi sur les contraventions</i>	4.96	5.39	4.91	5.48	20.74	9.87
Initiative d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	3.86	4.67	6.04	7.63	22.20	9.16
Sous total	9.18	10.55	11.42	13.54	44.69	19.50
<b>Santé Canada</b>						

<sup>50</sup> Les explications touchant les différences entre la somme des montants annuels et les totaux de rangée et de colonne peuvent être trouvées dans les rapports annuels sur les plans et priorités et les rapports ministériels sur le rendement de PCH.

<b>Dépenses réelles 2008-2012 et dépenses prévues 2012-2013 de la Feuille de route par initiative (M\$)</b>						
<b>Partenaires fédéraux</b>	<b>Dépenses réelles</b>				<b>Total des dépenses réelles 2008-2012</b>	<b>Dépenses prévues 2012-2013</b>
	<b>2008-2009</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>		
Formation, réseaux et accès aux services de santé	27.89	36.30	37.80	38.90	140.89	39.60
<b>Ressources humaines et Développement des compétences Canada</b>						
Renforcer les moyens des ONG pour le développement de la petite enfance	0.80	0.80	0.80	1.12	3.52	0.80
Initiative d'alphabétisation familiale	0.18	1.20	1.80	2.50	5.68	1.80
Projet pilote de garde d'enfants	2.60	1.70	1.10	1.40	6.80	2.70
Fonds d'habilitation pour les communautés	12.00	13.80	13.60	12.90	52.30	13.80
Sous total	15.58	17.50	17.30	17.92	68.30	19.10
<b>Citoyenneté et Immigration Canada</b>						
Recrutement et intégration des immigrants**	3.03	6.77	7.90	5.30	23.00	4.50
<b>Travaux publics et services gouvernementaux Canada</b>						
Portail linguistique du gouvernement du Canada	1.19	4.48	3.44	3.40	12.51	3.44
Initiative de l'industrie de la langue	0.41	0.44	3.07	3.50	7.42	3.18
Programme de bourses universitaires en traduction	0.10	0.67	1.63	2.00	4.40	2.80
Sous total	1.70	5.59	8.14	8.90	24.33	9.42
<b>École de la fonction publique du Canada</b>						
Élargir l'accès des produits d'apprentissage linguistiques aux universités canadiennes	0.00	0.68	0.87	0.87	2.42	0.00
<b>Bureau du Dirigeant principal des ressources humaines</b>						
Centre d'excellence en langues officielles	3.40	2.76	3.27	3.78	13.21	3.40
<b>Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>						
Appui à l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick	0.00	0.66	1.24	2.30	4.20	5.33
Initiative de développement économique	0.00	0.35	1.17	1.43	2.95	2.49
Sous total	0.00	1.01	2.41	3.73	7.15	7.82
<b>Industrie Canada</b>						
FedNor et Opérations régionales	0.23	0.89	1.90	1.84	4.86	1.05
FedDev	0.00	0.00	0.50	1.40	1.90	0.64
CanNor	0.00	0.10	0.10	0.10	0.30	0.10

Dépenses réelles 2008-2012 et dépenses prévues 2012-2013 de la Feuille de route par initiative (M\$)						
Partenaires fédéraux	Dépenses réelles				Total des dépenses réelles 2008-2012	Dépenses prévues 2012-2013
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012		
Sous total	0.23	0.99	2.50	3.34	7.06	1.79
<b>Développement économique Canada pour les régions du Québec</b>						
Initiative de développement économique	0.16	1.02	2.50	2.20	5.88	3.33
<b>Développement économique de l'Ouest Canada</b>						
Initiative de développement économique	0.17	0.68	0.72	0.50	2.07	0.61
<b>Conseil national de recherche du Canada</b>						
Centre de recherche en technologies langagières	2.02	2.07	1.89	2.00	7.98	2.00
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>180.78</b>	<b>220.79</b>	<b>218.99</b>	<b>222.55</b>	<b>843.11</b>	<b>233.27</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES ET PRÉVUES 2008-2009 À 2012-2013*</b>						<b>1,076.38</b>

*Source : Données tirées des rapports annuels sur les plans et les priorités ainsi que des rapports ministériels annuels sur le rendement de PCH.*

\* Ce total pourrait être légèrement différent lors de la comptabilisation des dépenses réelles qui seront disponibles à la fin de l'exercice financier en cours.

\*\* Le montant indiqué pour les dépenses réelles de 2010-2011 pour l'initiative Recrutement et intégration des immigrants de CIC ne correspond pas au montant qui figure au RMR 2010-2011. Le montant de 15,2 M \$ déclaré en 2010-11 devrait être de 7,9 M\$. La différence de 7,3 M\$ n'aurait pas dû être attribuée pour l'initiative Feuille de route. Cependant, ce financement a servi pour les services d'établissement offerts en français à travers les communautés francophones minoritaires au Canada.

## Annexe 11 – Documents cités

Aunger, E. (2010). « Profil des institutions francophones » (chapitre 2), dans Gilbert, A. (sous la dir.) (2010). *Territoires francophones*. p. 56-75.

Bourgeois, D. (2011). *La recherche en développement économique et des ressources humaines dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Bilan et prospectives*. Moncton : Institut Beaubassin.

Canada. Bureau du vérificateur général du Canada. (2005). *Rapport de la vérification générale du Canada à la Chambre des communes. 2005*. Ottawa. Novembre.

Canada. Atlantic Canada Opportunities Agency. (2012). *Benefits Report Template for Regional Development Corporation. Roadmap for Linguistic Duality in Canada 2009-2013*.

Canada. Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Évaluation de l'Initiative de recrutement et d'intégration d'immigrants d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire*. Ottawa: Direction générale de la recherche et de l'évaluation.

Canada. Commissariat aux langues officielles. (2011). *Rapport annuel 2010-2011*. Ottawa.

Canada. Commissaire aux langues officielles. (2010). *Rapport annuel 2009-2010*. Ottawa.

Canada. Commissariat aux langues officielles. (2009). *Rapport annuel 2008-2009*. Ottawa.

Canada. Commissaire aux langues officielles. (2008). *Rapport annuel 2007-2008*. Ottawa.

Canada. Commissariat aux langues officielles. Trois séries de rapports sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire : *Les francophones en milieu urbain* (2007); *Trois communautés anglophones du Québec* (2008); *Trois communautés francophones de l'Ouest canadien* (2009).

Canada. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. (2009). *Rapport à la gouverneure en conseil sur les services de radiodiffusion de langues française et anglaise dans les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire au Canada*. Ottawa.

Canada. Gouvernement du Canada. (2010). *Discours du Trône ouvrant la troisième session de la quarantième législature du Canada*. Ottawa. Présenté le 3 mars.

Canada. Gouvernement du Canada. (2012). *Emplois, croissance à long terme et prospérité. Le plan d'action économique de 2012*. Ottawa : Déposé à la Chambre des communes par le ministre des Finances. Le 29 mars.

Canada. Justice Canada. (2012). *Cadre de responsabilisation et de coordination de la Feuille de route pour la dualité linguistique – composante Justice Canada. Évaluation. Rapport final.* Ottawa : Division de l'évaluation

Canada. Justice Canada. (2012). *Fonds de la Loi sur les contraventions pour la mise en œuvre des obligations linguistiques – Évaluation. Rapport final.* Ottawa : Division de l'évaluation.

Canada. Justice Canada. (2012). *Initiative d'accès à la justice dans les deux langues officielles – Évaluation. Rapport final.* Ottawa : Division de l'évaluation.

Canada. Patrimoine canadien (2008). *Évaluation sommative du Programme de coordination du plan d'action pour les langues officielles.* Bureau du Dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation.

Canada. Patrimoine canadien. (2010). *Rapport sur les plans et les priorités de 2010-2011.* Ottawa.

Canada. Patrimoine canadien. (2011). *Données sur la couverture des organismes minoritaires qui diffusent à la radio ou distribuent un journal communautaire (tableaux Excel).* Ottawa.

Canada. Patrimoine canadien. (2012). *Cadre de référence pour favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.* Ottawa : DGPALO, Ébauche du 4 avril 2012.

Canada. Patrimoine canadien. (2012). *Évaluation des Programmes d'appui aux langues officielles (2008-2009 à 2012-2013).* Ottawa : Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation.

Canada. Patrimoine canadien. (2012). *Évaluation du Cadre de responsabilisation et de coordination de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013.* Ottawa : Bureau du Dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation.

Canada. Patrimoine canadien. (2012). *Faits saillants des consultations de mi-parcours (juin à septembre 2011).* Ottawa : Secrétariat des langues officielles.

Canada. Public Works and Government Services Canada. (2012). *Evaluation of PWGSC's Roadmap for Canada's Linguistic Duality 2008-2013 Initiatives.* Ottawa : Office of Audit and Evaluation. (Deck dated August 28).

Canada. Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2012). *Summative Evaluation of the Enabling Fund for Official Language Minority Communities. Key Preliminary Findings.*

Secrétariat du Conseil du Trésor. (2013). *Évaluation de l'Initiative Centre d'excellence en langues officielles, à l'appui de l'évaluation horizontale de la Feuille de route pour la*

*dualité linguistique 2008-2013 : agir pour l'avenir.* Ottawa : Bureau de la vérification interne et de l'évaluation »

Canada. Secrétariat du Conseil du Trésor. (s.d.) *Décision de la Cour Suprême du Canada dans l’Affaire CALDECH (Desrochers) et grille d’analyse.* En ligne : <http://www.tbs-sct.gc.ca/olo/caldech/intro-fra.asp> (consultée le 25 septembre 2012)

Canada. Sénat (2011). *L’épanouissement des communautés anglophones du Québec : du mythe à la réalité.* Rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Mars.

Canada. Statistique Canada. (2011). *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture.* En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/87-542-x/2011001/c-g/cg05-fra.htm>.

Canada. Statistique Canada. (2012). *Questions d’éducation : le point sur l’éducation, l’apprentissage et la formation au Canada.* Ottawa.

Dufresne, Fred. (2011). *Réflexion sur les déterminants opérationnels de la vitalité des communautés de langue officielle au Canada.* Ottawa : Groupe de recherche sur les politiques, Patrimoine canadien. Juin.

Environics Analytics. (2010). *Analyse socioéconomique des communautés de langue officielle en situation minoritaire en fonction des données du recensement de 2006.*

Environics Research Group. (2010). *Focus Canada 2010 – Detailed Data Tables.* (Bilingualism English/French, questions 20, 23, 24 and 25; p. 58-59, 86-93).

Environics Research Group. (n.d.) *Focus Canada 2003, 2005 & 2007.* Accès via Canadian Opinion Research Archive (CORA) au <http://www.queensu.ca/cora/5data.html> le 15 mars 2012.

Forgues, É. et R. Landry. (2012). *L'accès aux services de santé en français et leur utilisation en contexte francophone minoritaire. Rapport final.* Société santé en français et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Moncton.

Forgues, É. et Traisnel, C. (2011). *L’engagement social des francophones et des anglophones en situation minoritaire.* Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Gallant, N. (2010). « Trajectoires d’immigrants francophones en Atlantique. » *Cahiers de la recherche actuelle sur l’immigration francophone au Canada,* capsule de recherche no 4, pp. 18-21. Patrimoine canadien & Métropolis.

Gilbert, A. (sous la dir.) (2010). *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada.* Québec: Éditions du Septentrion.

Goss-Gilroy Inc. (2012). Summative Evaluation of the Economic Development Initiative under the 2009-2013 Strategy for Official Languages: Roadmap for Canada’s Linguistic Duality. Ottawa: Industrie Canada.

- Landry, R. (2010). *Petite enfance et autonomie culturelle. Là où le nombre le justifie... V.* Rapport de recherche soumis à la Commission nationale des parents francophones. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Landry, R., Allard, R et Deveau K. (2010). *École et autonomie culturelle. Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire.* Ottawa : Patrimoine canadien (Nouvelles perspectives canadiennes) et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Lord, Bernard. (2008). *Rapport sur les consultations gouvernementales sur la dualité linguistique et les langues officielles.* Ottawa : Patrimoine canadien.
- The Health and Social Service Priorities of Quebec's English-Speaking Population 2013-2018.* A document based on a consultation of members of Quebec's English-speaking population. May.
- Québec. Institut national de la santé publique du Québec. (2012). *The Socioeconomic Status of Anglophones in Québec.* Québec, May.
- R.A. Malatest & Associates Ltd. (2012). *Évaluation du projet de partenariat avec les universités canadiennes en vue d'élargir l'accès aux produits d'apprentissage de la langue seconde.* Document préparé pour l'École de la fonction publique du Canada. Juin.
- Robineau, A., Traisnel, C. et al. (2010). *La Francophonie boréale : la vitalité des communautés francophones dans les territoires. Sommaire.* Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Savoie, Donald J. (2008). *La gestion horizontale des langues officielles.* Ottawa: Commissariat aux langues officielles.